

L'"Ariège pittoresque

1 L'Ariège pittoresque. 1912/12/26-1913/01/02.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

23
1913

M. Hubra

LA RIEGE

1^{re} ANNÉE — Nos 28 et 29
26 Décembre 1912 - 2 Janvier 1913

Pittoresque

Revue hebdomadaire illustrée



Rédaction
et
Administration
Imprimerie FRA & Cie
- FOIX -
Abonnements
1'an 7^{frs}, 6 mois 4^{frs}

Industrie
COMMERCE
ARCHÉOLOGIE
HISTOIRE
Tourisme, Sports
Informations.

PARAISANT LE JEUDI
Le Numéro 0 15^c

H. Depierre

AVIS

Plusieurs centaines d'articles remarquables, intéressant tous exclusivement l'Ariège, ont déjà été mis à notre disposition par des collaborateurs aussi compétents que dévoués. Ces précieux documents sont conservés dans les cartons de la Rédaction et seront publiés en temps opportun, suivant les exigences de l'actualité et la diversité des saisons. D'autres sont en préparation et nous seront fournis, pour ainsi dire, à jet continu.

Nous recommandons vivement à tous nos abonnés et lecteurs de collectionner avec le plus grand soin les numéros de la Revue, car elle est appelée à constituer plus tard la somme la plus complète, la plus variée, la plus attrayante des connaissances historiques, archéologiques, géologiques, paléontologiques, industrielles, artistiques qu'il importe aux Ariégeois de posséder sur leur beau pays.

Dans nos plus prochains numéros nous publierons : l'Arize, le Salat, l'Hers, la Lèze, le Volp; les moulins de Pamiers autrefois et aujourd'hui; l'antiesclavagisme à Pamiers au Moyen Age; mythologie des Pyrénées centrales; ruines romaines dans le Couserans et dans le Comté de Foix; la chasse à l'ours autrefois et aujourd'hui dans l'Ariège; la petite propriété dans l'Ariège; études sur le passé des hautes vallées de l'Aude; pays de Quérigut; l'astronome Vidal, de Mirepoix; les volontaires de l'Ariège, pendant la Révolution; l'ingénieur Mercadier; l'ingénieur Bonnetat; Adolphe d'Assier; le moraliste Murel, de Bélesta; diverses études sur Saint-Girons, Saint-Lizier, la vallée de Belmale la basse aux palombes dans la Belongue; un Jack l'Eventreur ariégeois au XVIII^e siècle, B. Ferrage, de Cescau; proverbes patois du Couserans, nouvelle édition refondue et mise à jour, par M. l'abbé Castet, curé de Lorp; Auger de Montfaucon, évêque de Couserans; Maurin de Montlaur, abbé de Saint-Antonin de Pamiers; droits seigneuriaux, hommages et redevances d'autrefois; le château de Montségur et le lac du Comte; mœurs et coutumes des peuples anté-historiques de l'Ariège; le village frontière de l'Hospitalet; les industries éteintes du canton d'Ax; études sur les gentilshommes verriers de l'Ariège; l'ancienne navigabilité des cours d'eau de l'Ariège; Notre-Dame de Château-Verdun; Notre-Dame de l'Isard; Notre-Dame du Val d'Amour; Notre-Dame de Vals, de Teilhet; la grande fromagerie d'Oust; le château de Terride; le château de Lérans; le château de Marceilhas; étude d'ensemble sur tous les anciens châteaux de l'Ariège; trois frères ariégeois généraux en même temps: les Espert; le collège de Pamiers pendant la Révolution; les anciennes maladies dans l'Ariège; la Corporation des médecins et chirurgiens de Pamiers; monographie de toutes les églises anciennes de l'Ariège; nombreuses biographies d'Ariégeois célèbres; le grelot du Courbas; la Société métallurgique de l'Ariège; un universitaire éminent, M. Thomas Choit, principal des collèges de Castres et de Pamiers; études historiques sur Ussat et Ornotac; étude sur Foncirque; voyage à travers l'Ariège; la montagne d'Ariège; les richesses minéralogiques de l'Ariège; les excursions à faire dans l'Ariège; l'Ariège économique, industrielle, commerciale; légendes ariégeoises; études sur Ax, Aulus, Audinac, Sa-verdun, Lézat, Prat, Mazères, Mirepoix, la Bastide-de-Sérou; les chemins de transhumance dans le Couserans; la danse à Foix au XVII^e siècle; les Sarrazins dans l'Ariège; les guerres de Religion; études forestières; l'oie

de Toulouse; la phthisie et les eaux minérales de l'Ariège; les anciens parages dans l'Ariège; l'œuvre humanitaire de trois évêques couseranais; les chevaux du Comté de Foix et du Couserans; le Pays de Foix sous Gaston Phoebus; études sur la grande Révolution et sur la Révolution de 1848; l'antique sanctuaire de Notre-Dame du Marsan; les grottes de l'Ariège; les dolmens de l'Ariège; le lac du Garbet, les anciennes pénalités; procès intentés aux animaux; etc., etc., etc....

BULLETIN FINANCIER

Hausse presque générale des fonds d'Etats étrangers: l'Extérieure gagne 0.15 à 91.15 et l'Italien passe de 98.05 à 98.30.

Parmi les fonds balkaniques, le Serbe débute en progrès à 82 fr., mais paraît offert par la suite: le Turc est un peu plus lourd à 85.50.

Amélioration notable des fonds Russes parmi lesquels le Consolidé gagne 0.20 à 91.55 et le 3 0/0 1891 un demi-point à 76 fr.

Les établissements de crédit qui, hier, avaient déjà fait preuve de bonnes dispositions, accentuent leur reprise: Banque de Paris 172.7, Banque de l'Union Parisienne 114.4, Crédit Lyonnais 158.1 contre 157.0, Crédit Mobilier 665, Rente Foncière 800. La Banque Ottomane s'établit à 64.1. Excellente tenue des chemins de fer Français: Lyon 1245, Nord 1645, Orléans, 1305.

Parmi les chemins de fer étrangers on cote: Atchison 549, chemins du Congo 315, Nitrate Railways 328.

Chemins de fer Espagnols un peu mieux: Agio sur l'or en Espagne 7.10, Andalous 309, Nord de l'Espagne 458, Saragosse, 428, Compagnie Transatlantique ord. 202, Messageries Maritimes ord. 131.

On note quelques demandes sur les valeurs de traction: Métropolitain 629, Nord-Sud 227; les Railways et Electricité progressent de 828 à 834, Tramways de Paris et du département de la Seine, 312, Industrie Electricité 307, Voitures à Paris 187.

Les valeurs d'électricité bénéficient également d'une légère reprise: l'Electricité et Gaz du Nord gagne encore 8 fr. à 479. Jeumont 484, Electricité de Paris 770, Ouest Lumière 176, Thomson-Hellénique 87.50. Le nickel se traite vsrs 1180.

Marché en banque. — Les valeurs industrielles Russes conservent leur meilleure orientation sans cependant être l'objet d'une importante reprise: Hartmann 665, Maltzoff 1154, Toula 901, Briansk ord. 461. Le Platine est à 743 contre 737. Taganrog 763, Tubes 789, Vagons 328.

Les charbonnages russes sont particulièrement recherchés: la Sosnowice regagne 16 fr. à 1630, les Sels Gemmes font 310 contre 307, Pékin Syndicale (Shansi) s'inscrit à 35 fr.

Grand écartement des valeurs nitratées: Lauto 310, Lagunas 60.

Le compartiment cuprifère poursuit sa reprise avec animation: le Rio gagne encore aujourd'hui à 1863 16 fr. sur hier.

Parmi les valeurs diamantifères, la de Beers ord. passe de 527 à 535.50.

Amélioration des mines d'or sud-africaines: Chartered 33.50, East Rand 70.50, Rand Mines 164, Goldfields 81, Central Mining 251, Association Minière 240.

Bonnes tendances des valeurs de caoutchouc: Caoutchoucs 149.50, Malacca 293; aujourd'hui le Hard Para cote 4/6 1/2.

Parmi les titres de pétrole, le Naphte est très ferme à 689 et l'Oklahoma vaut 95. Le Lianosoff vaut 725, même cours qu'hier.

En valeurs diverses, Piombino fait 124, Azote 275 fr.

Bref important.

Comment acheter meilleur marché que le cours coté?

Prenons, entre mille, un exempte sur la Rente Française.

Elle cotait le 10 décembre :

90.15 ferme pour la fin du mois ;

90.30 à prime dont 0.50 même liquidation ;

90.45 à prime dont 0.65 même liquidation ;

90.62 à prime dont 0.10 même liquidation.

En achetant 3000 de rente à 90.15 et les vendant simultanément à prime dont 0.50 je me garantis contre une baisse de 0.50. Donc, c'est comme si j'avais acheté à 0.50 moins cher, c'est-à-dire 90.15 — 0.50 = 89.65 car à ce cours de 89.65 j'aurais eu une perte de 500 fr. par 3000 de rente; tandis qu'avec ma vente de primes je ne perds rien.

Il y a mieux. Au cours de 90.15 je ne gagnerais rien sans ma vente de primes, mais avec ma vente de primes je gagne 500 fr.

Une ligne 15 fr. par an) donnant droit
Deux lignes 20 fr. —) à l'abonnement.

PAYABLE PAR TRIMESTRE.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies h^e nouveauté, mercerie, r. Delcassé.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PÉRIÉS, mécanicien, cours Bouyçhères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

HOTEL DE LA GARE, Nos frères. — Autobus de Bourg-Madame

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — MARIS, propr^e. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches. — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Coils.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

CAFÉ-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis Auriol, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires.

HOTEL DU COMMERCE, recommandé par le Touring-Club de France, cours Saint-Maurice. — P. Dubié, propriétaire. — Hôtel en partie reconstruit, entièrement modernisé. — Service de l'omnibus gratuit.

P. PONS fils, mécanicien. — Cycles — Autos — Machines à coudre. — Pneus autos, stock Continental en magasin. — Pneus vélos Wolber. — Moto Naphta. — Fosse à réparation. — Garage pour 10 voitures. — Location d'autos pour excursions. — Huile de Dion-Bouton. — Dépôt des machines agricoles Amoureux frères

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

BIBLIOGRAPHIE

Surprises et Mystères de l'Amour et du Mariage, par M. Joseph PAILLOLE, publiciste, comédie dramatique. Inédite : 0 fr. 65.

Bonheur envolé, par le même. Prix : 0 fr. 25. Les deux réunis : 0 fr. 75. M. J. PAILLOLE, éditeur, à BRIENNON (Loire).

ON DEMANDE représentants sérieux visitant clientèle bourgeoise. Bonnes conditions. Ecrire J. SCHIAFFINO, huiles d'olives, rue Bonaparte, à NICE (Alpes-Maritimes).

qui me sont dûs par l'abandon du montant de la prime dont 0.50. Et toujours ainsi; bien savoir son métier. Voilà.

A. DELAGUE, banquier-reμισier,

11, rue de Provence, Paris (IX^e)

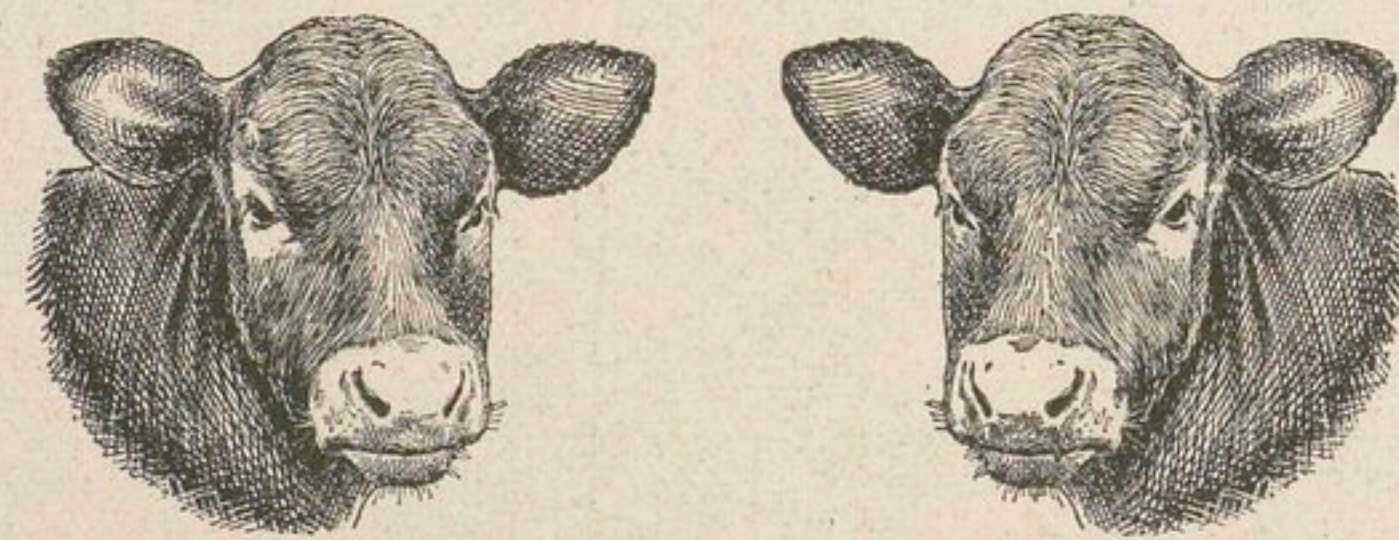
Téléphone 214-00

Ordres de Bourse (au comptant et à terme)

Surveillance de portefeuilles

Renseignements financiers gratuits

Arbitrages et reports



LACTINA SUISSE

MARQUE A L'ANCRE

ALIMENT COMPLET POUR VEUX ET PORCELETS

Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900

Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905

Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906

GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL

28 ANS DE SUCCÈS

FRANÇOIS BRUNNER, Fabricant — LYON

Usine électrique 120 HP : Place des Charpennes

En vente chez MM.

Marius ROUSSE, nég., Foix. — Vve F. GABARROU, épicière, Lavelanet.

Mlle Léonie BALÉ, épicière, rue Nalieu, Lavelanet. — Joseph LEYDE, épicerie de l'Épargne, Lavelanet. — R. TIGNOL, épicier, Lavelanet.

L'Ariège

1^{re} Année. — Nos 28-29.

Jeudi 26 Décembre 1912

Jeudi 2 Janvier 1913.

Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie * Commerce * Agriculture
Tourisme * Sports
Archéologie * Histoire * Actualités
Informations



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.....	7 fr.	4 fr.
Autres départements.....	8 fr.	5 fr.
Étranger.....	12 fr.	7 fr.

SOMMAIRE

Pour notre Ariège.....	Eugène DESROCHERS.
Aux Poètes.....	Achille LABATUT
Légende du poète catalan Victor Balaguer sur le château comtal de Foix.....	Félix PASQUIER.
La Noël dans nos traditions populaires.....	Auguste TEULIÉ.
Une date mémorable pour la ville de Pamiers.....	Jules de LAHONDÈS.
L'église sous les neiges.....	FRANÇOIS-BERNARD.
Au pic Saint-Barthélemy.....	Dr A. MARCAILHOU-D'AYMERIC.
Conte de Noël (Manchérou).....	Toussaint NIGOUL.
Echos Ariégeois.....	

Nos gravures : Le château de Foix : La Tour centrale. — Le château de Lordat et la vallée de l'Ariège. — Eboulis de Roches granitiques sur les escarpements du pic Saint-Barthélemy côté nord). A l'horizon la chaîne occidentale. — 1. Les Pyrénées ariégeoises vues du sommet du pic de Saint-Barthélemy (2,349 m.). 2. Le massif de Tabe pris du Mont-Fourcat (2,004 m.). 3. Suite du Panorama des Pyrénées Ariégeoises 4. Sommet du pic Saint-Barthélemy et versant occidental. — Conférence de la Paix, à Londres : Les délégués serbes. — Les délégués monténégrins. — Bacs-vapeurs débarquant des renforts amenés d'Asie-Mineure. — Principale gare de Mandchourie gardée militairement par des soldats russes. — Au Maroc : Le général Brulard et le lieutenant-colonel Godchaux — Embarquement à Casablanca d'une section d'artillerie de montagne. — La reddition de Mytilène. — Jura, mais un peu tard... (Histoire sans paroles).

POUR NOTRE ARIÈGE

Si aux habitants d'un pays quelconque, pour rude et sauvage qu'il puisse être, incombe le devoir de l'étudier et de s'assimiler aussi parfaitement que possible la connaissance de ses richesses naturelles, de ses avantages agricoles, balnéaires, climatiques, industriels, commerciaux et touristiques, comme aussi des gloires de son passé, de ses illustrations à tous les titres et des diverses ressources qu'il peut apporter en appoint à une perfectibilité toujours grandissante, il nous semble que les ariégeois, gâtés plus que tous les autres humains par les aimables et enchanteresses prodigalités de leur terre natale, souverainement belle, généreuse et féconde, si tendrement maternelle à ses fils, sont strictement tenus, pour rendre justice à leur petite patrie, vraiment trop méconnue et trop délaissée, de témoigner efficacement leur dévouée reconnaissance en prenant les moyens propres à faire valoir, à la face du monde, les multiples et incontestables mérites de leur terre ancestrale au sujet de laquelle le savant abbé Duclos a écrit cette phrase lapidaire : « Il est flagrant que le pays d'Ariège est une terre complètement inconnue. » Les ariégeois n'en sont pas moins tenus, sous peine de forfaiture, de rechercher, même au prix de grands et constants labeurs dans la vénérable poussière des archives et des bibliothèques publiques ou familiales, pour les conserver au pieux et fidèle souvenir des générations futures, les glorieuses traces des faits et gestes, des bonnes et belles actions de leurs pères. Ne sommes-nous pas, d'ailleurs, à une époque où la noble passion d'investigations et de recherches historiques s'est emparée de tous, en tout endroit, en tout lieu ?

L'Ariège, a-t-on dit avec raison, a besoin d'être étudiée par elle-même, et pour elle-même. Ses rochers, ses glaciers, ses origines, son passé, son présent, son industrie, l'échelle de ses développements, sa pauvreté, ses richesses, ses systèmes, ses superstitions, ses aptitudes militaires, ses fanatismes, ses douleurs, ses prospérités, ses passions, ses espérances : voilà le thème immense, complexe et palpitant, qui doit attirer avant tout.

Pour donner plus de force aux idées que nous venons d'avancer et qui, sûrement, auront l'approbation du public sérieux, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire, comme si elle était de nous, la lettre suivante, datée de Foix le 6 février 1881, signée *Simplex*, et qui sert de préambule et de préface, ou d'avant-propos si l'on veut, à la création si opportune et si nécessaire de l'excellente et, aujourd'hui, si prospère Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts.

« Aux pieds de nos pics neigeux et quasi inconnus, au sein de cette nature presque vierge et si tourmentée par les torrents qui nous mettent à nu les innombrables filons des nos richesses minérales, devant les ruines imposantes de nos antiques châteaux et les splendeurs de nos plaines, comment ne se trouverait-il pas des hommes mus par le sublime désir d'étudier en détail tous les secrets de la généreuse Nature ? Approfondir la formation lente et graduelle de nos montagnes, la marche de nos cours d'eau et de leurs débordements, étudier les causes de nos désastreuses inondations et en indiquer les remèdes, reconstituer notre histoire locale à l'aide des monuments qui sont encore debout, et qui n'attendent que des plumes autorisées pour les faire revivre à nos yeux, donner les conseils dictés par les progrès scientifiques, aussi bien au berger de nos immenses pâturages, qu'à l'agriculteur de la plaine, décrire en termes émus nos paysages grandioses, n'est-ce pas là un champ assez vaste pour réunir tous les cœurs généreux et capables de nous instruire ? »

Eugène DESROCHERS.



Aux Poètes

Quand les vagues, au loin, se couronnent d'écume,
Quand la foudre livide illumine la brume,
Et que le vent du Nord déchaîne sa fureur...
Rassemblant sa couvée, interrogeant l'espace,
Le pélican s'élance, et, superbe d'audace,
Brave des éléments l'effrayante clameur !

C'est en vain qu'il demande aux algues du rivage
La pâture du soir... Poussant un cri sauvage,
Il retourne au rocher où sa famille a faim !
Il comprend que la mort réclame une victime !...
Et, cédant aux élans d'un désespoir sublime,
Pour sauver ses petits, il entr'ouvre son sein !...

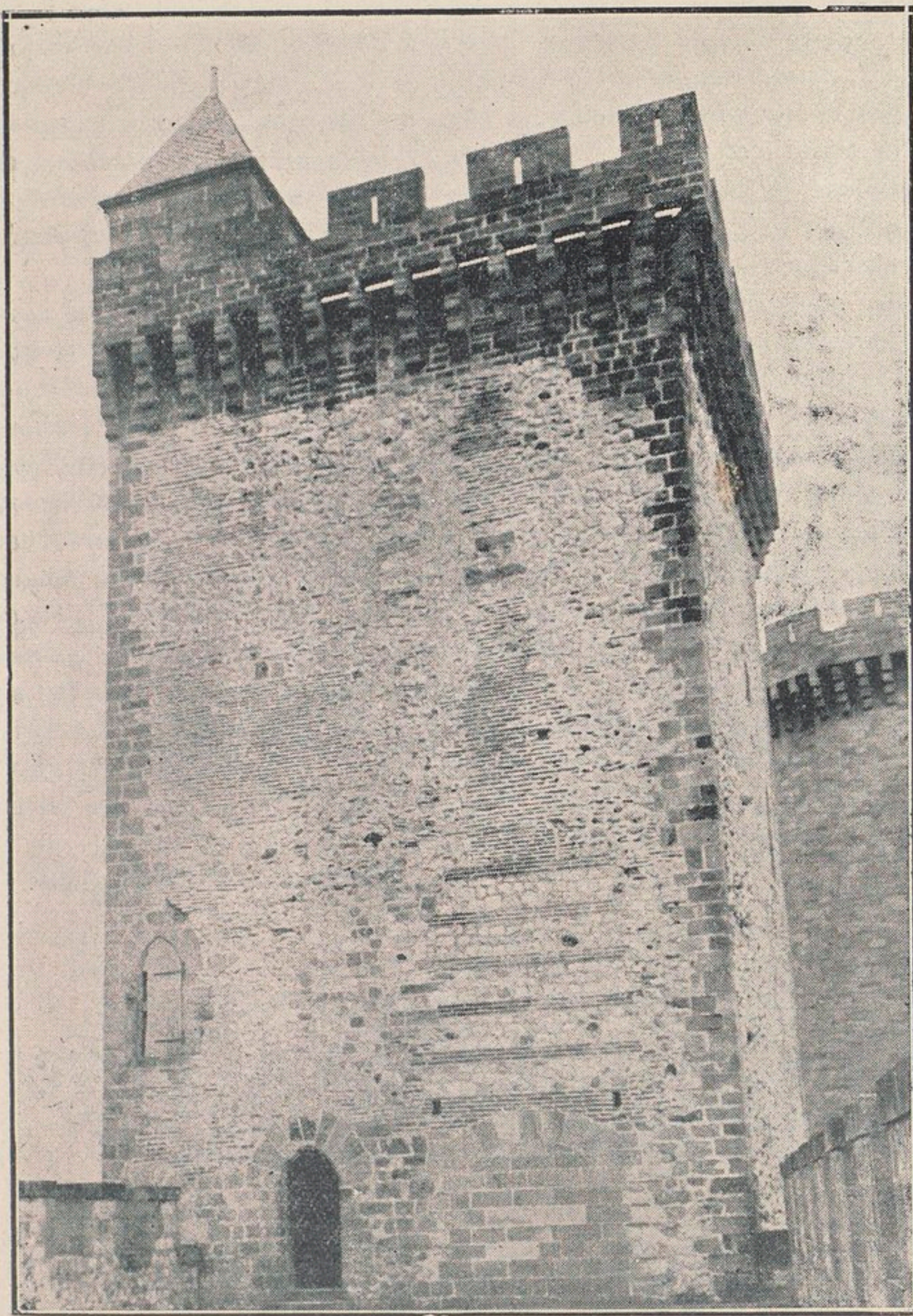
Comme lui, droit au cœur, frappez, ô grands poètes !
Jetez vos fiers accents au milieu des tempêtes,
Faites dans notre nuit resplendir le soleil !
Nous sommes fatigués des querelles sanglantes !
C'est assez de tombeaux, de ruines fumantes !
Au monde impatient annoncez le réveil !

Achille LABATUT.

Legende du Poete catalan Victor Balaguer sur le Château comtal de Foix.

L'histoire du Château de Foix ne commence qu'avec celle des comtes. Le premier seigneur qui ait porté le titre de comte de Foix est Bernard-Roger (1), fils de Roger-le-Vieux, comte de Carcassonne. Ce dernier, en 1002 (2), fait son testament par lequel il partage ses domaines entre ses trois fils; à Bernard, il laisse la terre et le Château de Foix. C'est le premier document où l'on trouve la preuve authentique de l'existence du monument. Pendant les onzième et douzième siècles, aucun fait ne le signale spécialement à l'attention des chroniqueurs. Durant cette période, les comtes tiennent à faire preuve de leur piété, qui se manifeste par des dons aux églises. Ils constituent, au profit de l'Abbaye de Saint-Volusien, un vaste domaine autour de la ville et dans la vallée supérieure de l'Ariège. Le 18 janvier 1111 (3), le comte Roger II fait transférer en grande pompe, dans une nouvelle église, les reliques du saint Patron de la cité, qui reposaient dans une dépendance du Château (4).

A la fin du douzième siècle, la ferveur des Comtes se ralentit; comme les autres grands seigneurs du Midi, ils adhèrent à l'hérésie albigeoise et encou-



LE CHATEAU DE FOIX. — La Tour Centrale.

rent les foudres de la Cour de Rome. La Croisade est prêchée contre les partisans des nouvelles doctrines. Avec les Comtes de Toulouse, leurs suzerains et leurs alliés, les Comtes de Foix sont les plus énergiques et les plus vaillants soutiens de la cause méridionale. Quand, après la défaite de Muret en 1213, le Languedoc et l'Aquitaine se soumettent aux gens du Nord, quand Raymond VI de Toulouse renonce à la lutte, les Comtes de Foix prolongent la résistance; la légende, évoquant leur souvenir, les représente comme les derniers défenseurs de la patrie romane. Victor Balaguer, le grand poète de la Catalogne, a composé une trilogie pour rappeler ces glorieux événements; une des parties du drame se passe au Château de Foix (5) où le Comte donne le signal d'une prise d'armes contre les croisés.

(1) Bernard-Roger, premier comte de Foix, mourut en 1012; il eut pour successeur Roger I^{er} qui mourut en 1038.

(2) *Histoire de Languedoc*, édition Privat, t. III, pp. 228-229.

(3) Lacoudre, *vie de saint Volusien*, édition Pomiès, pp. 48, 49, 50, 60, 61. Roger II régna de 1070 à 1125.

(4) *Chronique romane des Comtes de Foix*. Gadrat, Foix, 1895, p. 17.

(5) Victor Balaguer, *Tragedias, Lo comte de Foix*. Madrid, Tello, 1882. Le poète donne du château une brillante description qui ne répond pas à la réalité; il décrit un monument que la riche imagination d'un poète pouvait seule créer.

Dans une de ses plus belles compositions lyriques, le poète, inspiré par la vue du château de Foix qu'il visita au mois d'août 1890, communique ses impressions. Se faisant l'écho des vieilles traditions, auxquelles il donna corps en les fixant dans ses vers harmonieux, il montre quel retentissement produisit dans les régions méridionales, des Pyrénées au Rhône, la défaite des Comtes de Foix.

Les tours du Château que n'habitent plus les vivants, sont, en certaines circonstances hantées, la nuit, par les ombres des morts. C'est là que se réunissent chevaliers, troubadours, dames, et tous ceux qui, pendant la résistance suprême aux envahisseurs du Nord, se distinguèrent à un titre quelconque.

Par la pensée, le poète se transporte à l'un des nocturnes rendez-vous où il est témoin de faits extraordinaires. « Au bord de l'Ariège, ruisseau roulant l'or dans ses ondes, se dressent les murailles d'un château qui, un jour, lutta contre les rois et les papes; autrefois séjour aimable d'honneur et de courtoisie, aujourd'hui, ce n'est plus qu'un souvenir. Démantelées, ces tours gisent sur les pentes d'épouvantables abîmes, qui jadis servaient de fossés et de remparts au château. C'est le lieu où se rassemblent en foule les spectres des morts non vengés. »

C'est ici que le dernier des troubadours de la montagne exhale, en paroles emportées par le vent, sa dernière ode. Elle est touchante, la plainte du troubadour qui voue à l'exécration Montfort et sa troupe, famélique comme une bande de loups; le chanteur rappelle la prise de Montségur et le bûcher où périrent ses héroïques défenseurs. Un cri de mort se fit entendre alors, la montagne en tressaillit et en tressaille encore *Cal mori*, il faut mourir; tel est le cri qu'en cette terrible circonstance jeta le Comte de Foix du haut de son château de pierre où on l'a enseveli vivant. « Ce cri, il l'adressa au monde, au ciel, aux générations présentes et futures. Provence et Pyrénées l'ont entendu, quand elles apprirent la perte de cette ville si belle; Provence et Pyrénées portent le deuil du monde latin. Le jour où tombèrent ceux de Foix, tomba aussi la Provence. »

Commencé sur un accent de haine, le chant peu à peu s'adoucit, finit par un appel à des jours meilleurs et annonce la renaissance de la patrie méridionale. Au moment où le troubadour se tut, les ombres disparurent et le soleil répandit ses premières lueurs sur les sommets des montagnes.

C'est sous cette forme éclatante que Balaguer a présenté la légende qui rappelle le rôle joué par Foix, ses comtes et son Château pendant la guerre des Albigeois (1).

Félix PASQUIER.

Archiviste départemental de la Haute-Garonne (2).

La Noël dans nos traditions populaires.

A notre époque l'on s'occupe beaucoup des traditions populaires pour essayer de les maintenir, ou, tout au moins, pour en perpétuer le souvenir et faire des comparaisons entre les usages des différents peuples. Dans l'Ariège, il y a eu quelques tentatives pour imiter l'exemple donné; notre savant compatriote M. Auguste Teulié, directeur de l'école de Lédar-Saint-Girons, secrétaire de la Société des Etudes du Couserans et de l'*Escolo deras Pyreneos*, s'est livré à des travaux de recherches qui lui ont fourni la matière de plusieurs remarquables et fort intéressants articles. Voici comment ce distingué collaborateur de notre Revue a décrit quelques coutumes encore observées parmi nous, à l'époque de Noël:

La Noël se célèbre aujourd'hui chez tous les peuples, avec des coutumes parfois différentes. En Occident, les Provençaux l'ont toujours considérée comme leur principale fête, et leurs poètes en ont loué le charme:

« Noël, Noël, s'écrie Mistral dans *Mireille*, où est ta douce paix? Où sont les visages riants des petits enfants et des jeunes filles? Où est la main calleuse et tremblante de l'aïeul, qui fait la croix sur le saint repas? Toute la famille autour de lui joyeusement s'agite. Eh bien! posons-nous la bûche, enfants! — Oui, promptement. Et dans la joie le vieillard s'écrie:

*O fio, fio sacra, fai qu'agu'en de bèu tem!
E que ma fedo ben agnelle,
E que ma treüo ben pourcelle,
E que ma vaco ben vedelle,
Que mi chato et mi noro enfanten touti ben!* »

Dans diverses régions de l'Ariège, on recueille les fragments carbonisés de la bûche de Noël; on les enterre dans les étables pour préserver le bétail, pour le mettre à l'abri des sorts, des maladies et des accidents.

Le repas de Noël, est devenu le « réveillon des bourgeois »; mais dans nos montagnes, on a maintenu le repas précédant la Messe de Minuit. Le

(1) Victor Balaguer, *lo romiatge de l'anima*, Barcelone, 1891 *Lo sirventes de l'aplech dels morts*. pp. 23, 24.

(2) Château de Foix. Notice historique et archéologique. F. Pasquier. R. Roger. Foix, Gadrat, 1900. pp. 7, 8, 9, 10, 11.

menu, quoique maigre, est abondant et varié ; soupe de choux au fromage, pommes de terre en robe de chambre, haricots, riz, et surtout la *merlussado*, ou morue accommodée de plusieurs façons. Puis viennent les compotes de poires, crèmes, *cantalacho*, salades diverses, de céleri, de betteraves, d'oranges, etc... Nos bons paysans, peu habitués à de semblables ripailles, ont surnommé la nuit de Noël *la nuit de l'affart!*

Ce soir-là, la maîtresse de la maison a dressé, sur la table, la nappe blanche qu'on ne sort que dans les grandes occasions. L'aïeul a pris place au milieu. Debout, entouré de toute la famille, il dit tout haut une prière. Même dans les familles non pratiquantes, l'instant paraît si solennel qu'on n'oserait pas commencer le repas sans faire, tout au moins, le signe de la croix.

En certains endroits, et particulièrement dans le canton de Vicdessos, on a conservé la coutume, très ancienne, sans doute, mais en tout cas fort touchante, de laisser vide, à table, la place d'honneur; c'est la place de l'aïeul disparu. Dans cette circonstance mémorable, son esprit viendra encore présider l'assemblée et planer un moment au-dessus des membres de la famille réunie.

On ne quitte souvent la table que pour se rendre à la Messe de Minuit ; mais on laissera le couvert mis pour les âmes des défunts. Car la croyance populaire veut que, pendant la Messe de Minuit, les âmes du Purgatoire, ainsi que les sorcières, aient la faculté de se promener sur la terre et de pénétrer dans les habitations.

Aussi, ceux qui restent commis à la garde des jeunes enfants ne sont pas sans quelque appréhension. Il s'agit de les prémunir contre les maléfices des sorcières. On a soin, à cet effet, de mettre sur les berceaux, du côté de la tête, des chapelets, des croix, des médailles, des scapulaires, des statuettes bénites de la Vierge. Plus il y en a, moins de prise ont les sorcières.

D'autres superstitions ont encore cours relativement à la Messe de Minuit. Ici, on emporte à l'église quelques grains de sel, qu'on tient dans sa main au moment de l'élévation et de la Bénédiction. Un grain de sel ainsi béni devient un précieux talisman ; placé dans un portemonnaie, il préserve celui-ci de tout risque de perte et de toute surprise de la part des voleurs.

Là, on conserve soigneusement le pain, béni à cette messe. Il est, paraît-il, souverain dans les fatigues résultant des couches pour les femmes, et dans beaucoup de maladies des animaux. Par suite, croit-on, il remplace avantageusement la sage-femme ou le vétérinaire.

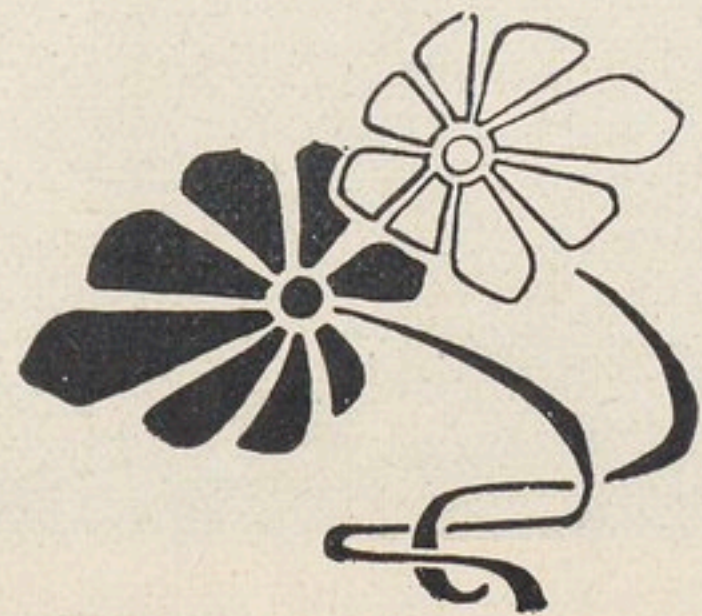
La croyance au privilège pour les âmes du Purgatoire de pouvoir revenir sur la terre pendant la Messe de Minuit, donne lieu à des pratiques assez curieuses. Voici un fait dont j'ai été moi-même le témoin :

Il y a quelques années, je me rendais, une veille de Noël, chez une parente âgée, veuve, et qui habitait seule une petite bourgade de l'Ariège. La voiture, qui m'amenait, ne parvint à destination que pendant la Messe de Minuit. Comme je n'avais pas annoncé mon arrivée, la maison se trouva fermée ; mais, en connaissant les habitudes, je pénétrai dans l'intérieur et me dirigeai jusqu'au premier. De la lumière filtrait à travers la porte d'une chambre. Je pénétrai dans celle-ci ; un spectacle inattendu s'offrit à mes yeux. Au milieu de la pièce, une table, recouverte d'un tapis, portait deux bougies allumées, un encrier muni d'un porteplume et un buvard, sur lequel s'étalait une grande feuille de papier blanc. N'ignorant pas que ma parente ne savait pas écrire, je me demandais à qui pouvait bien être destiné ce papier posé là avec un tel appareil. Je ne trouvai rien. Alors, en attendant la sortie de la messe, je m'assis devant un grand feu qui flambait dans la cheminée. Et lorsque, une heure après, j'interrogeai la bonne veuve :

« Vois-tu, me confia-t-elle, avant de partir à l'église, je me suis dit : si le *paurot* a besoin de quelque chose dans l'autre monde, tout à l'heure, quand il reviendra à la maison, eh bien ! il ne manquera pas de te le faire savoir. Tiens, lui ai-je dit en moi-même, voilà du papier et de l'encre et écris ce qu'il te faut, messes ou prières ».

Devant cette foi robuste et naïve, je restai muet. Je n'osai même pas plaisanter en faisant remarquer que ma présence dans la chambre avait peut-être gêné l'esprit du défunt. Je me demandai pourtant ce qui serait advenu si, mieux au courant, je m'étais permis, pendant la messe, de tracer sur la feuille quelques mots de circonstance, en imitant l'écriture et la signature de l'intéressé et de disparaître ensuite. Quelle mystérieuse et troublante légende à ajouter, n'est-ce pas, à tant d'autres !...

Auguste TEULIÉ



UNE DATE MÉMORABLE POUR LA VILLE DE PAMIERS LE 26 DÉCEMBRE 1630

Les maladies contagieuses étaient une suite naturelle des guerres. La ville de Pamiers, à peine délivrée des dernières luttes de la Réforme par la victoire du prince de Condé sur les huguenots, vit s'abattre sur elle une épidémie qui fut la plus terrible jusqu'à celle de la Suette en 1782. Le mal qui sévissait sur les pays voisins éclata à Pamiers le 6 août 1629. C'était une sorte de peste qui se manifestait d'abord par des tumeurs aux jambes. Dès la fin de l'année, l'effroi était au comble. Au mois de décembre on décida de faire sortir les malades de la ville pour les renfermer à l'ancien hôpital Saint-Martin, et, s'il ne suffisait pas, dans des cabanes que l'on construirait pour les recevoir. M. de Mascaron, archidiacre, demanda en vain que l'on prit des mesures plus humaines. Les médecins Nicolau, de Charrion, Gay ne s'entendaient pas sur la nature de la maladie et ne suffisaient pas. Le 11 février 1630, on appela un habile chirurgien et médecin étranger. Les ressources étaient épuisées. Le 13 avril, MM. de Maguelonne, chanoine, et Dat consul, se rendirent à Toulouse et engagèrent la vaisselle d'argent qui leur fut prêtée par M. le Premier Président pour se procurer une somme nécessaire. La maladie s'aggrava encore au printemps ; on revint encore à Toulouse pour emprunter 2,000 livres ; les Cordeliers s'offrirent pour soigner les malades dans la ville et au dehors ; on fit venir des désinfecteurs que l'on renvoya ensuite à cause des grands frais qu'ils occasionnaient. Le Roi abandonna les cinq annuités que la ville devait au trésorier du domaine, à l'exception de 600 livres qui furent avancées par MM. Fraxine et Subra. Le Parlement fit publier à son de trompe dans toutes les métairies de la juridiction de Pamiers d'apporter les grains dans la ville sous peine de 500 livres d'amende. On réunissait les habitants pour les mesures à prendre à la Croix-du-Blé et à Saint-Antonin. Enfin, après quinze terribles mois, la maladie cessa. Le 26 décembre 1630, un Conseil fut tenu dans la maison de l'Evêque et en sa présence, où il fut dit que la santé publique était revenue, mais que les nécessités étaient grandes et que les charités accoutumées devraient continuer, que trois consuls étaient morts de la contagion et qu'il serait député vers M. le Premier Président pour le remercier et lui dire que la Communauté lui ferait tenir la somme à laquelle elle est obligée, le plus tôt qu'il sera possible. On décida aussi que ceux de la Religion Prétendue Réformée ne pourraient faire leur de-meure dans la ville.

La somme due au Premier Président ne put être rendue que dix ans après.

Jules de LAHONDÈS.

L'ÉGLISE SOUS LES NEIGES CONTE ARIÉGEAIS DE NOËL

En l'an de Notre-Seigneur 1720, pour le Révérend Messire François-Augustin-Norbert Duplessy, recteur de la très humble paroisse de Saint-Barthélemy des Neiges, église perdue dans une gorge profonde creusée au flanc du majestueux pic de ce nom, l'un des plus hauts de notre Ariège, l'un des plus célèbres aussi par les légendes terribles ou gracieuses qui font planer le mystère sur ses lacs poissonneux troublés de temps à autre par de furieuses et infernales tempêtes et sur ses rocs dénudés que hantent seuls, la nuit, les dames blanches et les lutins, la solennité de Noël fut marquée par un événement qui laissa dans sa pauvre petite vie des traces et des souvenirs ineffaçables. Le dit événement eut pu, d'ailleurs, surprendre pour longtemps une âme moins naïve et impressionnable que la sienne. Voici, aussi succinctement que possible :

Ce n'est pas pour rien que l'on s'appelle Saint-Barthélemy des Neiges. Jamais ces hautes et glaciales régions ne furent fréquentées des amateurs de climats tempérés. Des chercheurs d'or, car il y en a, dit-on, de gros lingots dans les lacs, n'hésitèrent pas, à toutes les époques, de s'aventurer, même à la faveur des ténèbres, en ces lieux déserts et maudits. Et de nos jours où le tourisme et l'industrie bravent tous les obstacles, ces solitudes sont animées par de joyeuses et vaillantes troupes d'excursionnistes ou de rudes ouvriers occupés à l'extraction du talc. Ce mouvement moderne n'existe, bien entendu, qu'à la belle saison, qui ne dure ici que quelques mois. Etant passé par beaucoup d'endroits peu habitables, dans les hasards capricieux de ma pérégrinante existence, il me souvient d'y avoir dormi une nuit du 15 août, dans un grenier à fourrage, au-dessus d'une étable où rumaient cinq ou six vaches faisant fonctions de calorifère naturel... Et cependant, au réveil, il me parut que j'étais engourdi, endolori, tout stupéfait d'avoir froid en pleine canicule ! Or, ce mois de décembre 1720, dit-on, fut un mois exceptionnellement méchant, et la nuit de Noël exceptionnellement rude en ce rude mois. En si grande abondance tomba la neige durant toute la journée de la Vigile, que, longtemps avant la nuit bénie de la Nativité, tout le village se trouva comme enseveli sous un épais linceul immaculé.

Evidemment, les braves gens qui vivent perchés sur ces sommets, doivent savoir s'arranger pour respirer sous la neige... Toujours est-il que, si par hasard une troupe à cheval était venue, en ce moment, à s'engager dans les chemins, ou apparences de chemins, de ces contrées boréales, sans aucunement s'en douter les fers des nobles quadrupèdes auraient désorganisé les toitures, absolument dissimulées, des bons paysans immensément surpris. Immédiatement le curé, lui, se vit perdu ; il comprit, veux-je dire, que, toute communication devenant impossible d'une maison à l'autre, sa messe de minuit serait forcément solitaire, sans assistance, sans plain-chant, sans naïfs cantiques traditionnels... Ses cheveux grisonnants se dressèrent d'angoisse sur sa bonne grosse tête de pasteur montagnard. Pour le jour, on verrait ; mais adieu la solennelle et harmonieuse et populaire messe nocturne !..

Cependant il se prépara à la célébrer aussi pompeusement que possible, avec splendide luminaire, avec ornements étincelants d'or, et surtout, surtout, avec dévotion plus que jamais profonde et enflammée : car il n'était pas de ceux que la froidure surprend à l'intime de leur âme.... Sa brave sœur était là, pour répondre et pour communier ; mais malgré tout, quelle solitude, quelle tristesse, quel vide dans cette église coquettement parée, mais privée de son plus beau décor : l'âme des assistants, l'âme du peuple de Saint-Barthélemy des Neiges.

Il a revêtu la chasuble magnifique ; seul, aussi majestueux, aussi impassible qu'il le peut, Messire Duplessy sort de la sacristie, refoulant son émotion, mais terriblement ému... Tout autre devint son émotion, j'allais dire son épouvante, quand du haut de la vaste tribune où, au fond de l'église, se prélassent d'habitude les chantres, s'élançent les notes graves et mélodieuses de l'Introït nocturne : « Voici que vous êtes mon Fils, et en ce jour je vous ai engendré ! » J'ai parlé d'épouvante... Non. Tout naïf qu'il était, le curé, instantanément, avait senti qu'un grand prodige s'accomplissait !... Ces voix humaines n'avaient néanmoins rien de terrestre. Des envolées de notes aériennes, d'une précision mathématique, d'une indéfinissable justesse, d'une surnaturelle conformité au texte liturgique : des choses écrites aux livres de la terre, mais interprétées par des voix de l'autre monde !... Et ainsi furent ineffablement exécutées toutes les parties de cette incroyable messe...

Et, chose admirable parmi les admirables choses, nul trouble dans l'âme du pasteur inondée d'une douce et céleste allégresse.... Il se sentait absorbé, noyé, comme disparu dans un monde autre que celui-ci ; mais à force d'être surnaturel, son ensevelissement était pour lui tellement naturel, que toute son émotion, en somme, était de calme et de délice, nullement d'angoisse et d'effroi... Jamais, cependant, jamais, il l'avoua lui-même, jamais, durant cette longue et magnifique cérémonie, son regard n'osa plonger dans les profondeurs de l'église ; constamment sa paupière demeura close, son œil uniquement fixé sur le divin Mystère reposant dans ses mains, même à l'instant solennel où, se devinant contemplé par tout un peuple

divinement exotique, il déposa l'hostie sur les lèvres de sa sœur tremblante, elle, de redoutable mais pacifique ébraulement...

Oui, tout un peuple était là, visible pour ces quelques instants ; un peuple d'élus ; tous ceux qui, depuis des siècles, avaient paru au monde, vécu, prié, souffert à l'ombre de cette église aujourd'hui ensevelie sous la neige et qui, maintenant, vivaient et chantaient dans l'éternelle église du Ciel ! Le Christ Jésus, pitoyable à l'angoisse du pauvre et dévôt curé avait commis cette foule bienheureuse, pour remplacer les vivants empêchés par les frimas et la tempête ! C'est ainsi que, encore une fois, Dieu se plaisait à regarder favorablement l'humilité d'un serviteur inconnu !

Quand, le jour venu, grâce à de terribles efforts, les pauvres villageois de Saint-Barthélemy des Neiges purent pénétrer jusqu'à l'église, à l'heure un peu tardive de la grand'messe ensoleillée d'une pâle clarté consolatrice, ils se hâtèrent de demander à leur curé des nouvelles de la messe de minuit. Alors, le digne homme fut gravement embarrassé. Pouvait-il, sans mensonge, dire qu'il avait dû se contenter d'une messe aussi basse que possible ? Il se tira donc d'affaire en répétant mille et mille fois : « En vérité, en vérité, mes frères, mes bons amis, en vérité je vous le déclare, jamais depuis le premier de mes trente ans de prêtrise, jamais messe de minuit comme cette messe de minuit ! » Tout cela avec un sourire qui signifiait : Ah ! que ne puis-je m'expliquer plus abondamment ! Discrets, les paysans n'insistèrent pas...

Mais, à l'heure de la mort, sur l'ordre formel de son confrère et confesseur vénéré, recteur de la paroisse de Montségur qui fut, on le sait, si affreusement agitée pendant les guerres albigeoises, dévoué, comme lui à l'évangélisation des rudes populations montagnardes, jugeant cela nécessaire pour la publique édification et la consolation des braves habitants du pauvre pays, Messire-Augustin-Norbert Duplessy, recteur encore à 90 ans de la petite paroisse de Saint-Barthélemy des Neiges, dont on peut voir encore les vénérables ruines, raconta, avec grande douceur émue, comme quoi des chantres et musiciens de l'autre monde lui avaient divinement harmonisé, en la nuit de Noël de l'an du Christ 1720, la plus admirable des messes de minuit : engageant les fidèles, si jamais pareille impossibilité se reproduisait, à prier le Sauveur Jésus de vouloir bien reproduire le même prodige en faveur de son successeur, le recteur d'alors, pour que lui-même, habitant du ciel par la divine clémence, pût venir chanter dans son antique église. Cette narration fit abondamment pleurer...

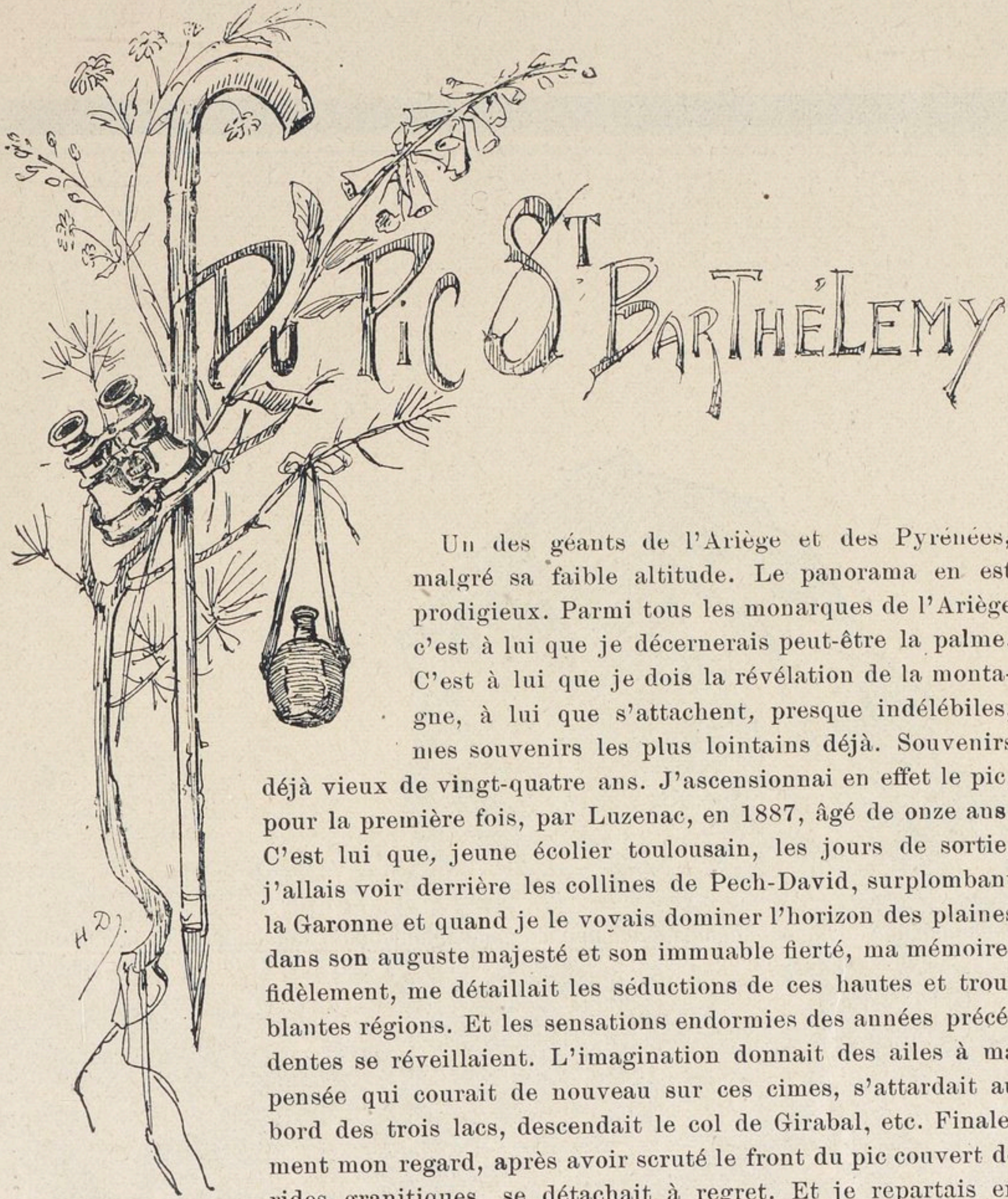
La dite histoire, ici transcrite pour votre édification, chers Ariégeois du xx^e siècle, me fut racontée en cette nuit du 15 août dont je parlais naguère, tandis que, saisi par le froid, je cherchais à m'endormir dans le mémorable grenier à fourrage de Saint-Barthélemy, non pas *des neiges*, mais *des chantres miraculeux de Noël*. **FRANÇOIS-BERNARD (1).**

(1) Sous ce modeste pseudonyme se cache un éminent homme de lettres qui, fixé dans son enfance à Pamiers, fit de brillantes études classiques au vieux collège de cette ville. L'Ariège n'est pas son pays d'origine, mais il n'a cessé de la considérer comme sa seconde patrie.



Le château de Lordat et la vallée de l'Ariège.

Cliché Depeyre



Un des géants de l'Ariège et des Pyrénées, malgré sa faible altitude. Le panorama en est prodigieux. Parmi tous les monarques de l'Ariège c'est à lui que je décernerais peut-être la palme. C'est à lui que je dois la révélation de la montagne, à lui que s'attachent, presque indélébiles, mes souvenirs les plus lointains déjà. Souvenirs déjà vieux de vingt-quatre ans. J'ascensionnai en effet le pic, pour la première fois, par Luzenac, en 1887, âgé de onze ans. C'est lui que, jeune écolier toulousain, les jours de sortie, j'allais voir derrière les collines de Pech-David, surplombant la Garonne et quand je le voyais dominer l'horizon des plaines dans son auguste majesté et son immuable fierté, ma mémoire, fidèlement, me détaillait les séductions de ces hautes et troublantes régions. Et les sensations endormies des années précédentes se réveillaient. L'imagination donnait des ailes à ma pensée qui courait de nouveau sur ces cimes, s'attardait au bord des trois lacs, descendait le col de Girabal, etc. Finalement mon regard, après avoir scruté le front du pic couvert de rides granitiques, se détachait à regret. Et je repartais en formant des projets (pour les vacances) de nouvelle entrevue avec ce grand et lointain ami.

Quand en août le train, nous ramenant à Ax, passait à Urs, je ne manquais pas de me baisser au-dessous de la portière du wagon pour voir à la fois les ruines imposantes du château historique de Lordat et surtout l'extrême pointe de la cime du géant. On le voit, en effet, un peu avant d'arriver en gare de Luzenac.

Voici comment s'organisait l'excursion. Nous la faisons dans les derniers jours d'août. On partait d'Ax par le train de midi. Vingt minutes environ après nous étions en gare de Luzenac. Nous débarquions avec nos grands bâtons ferrés, notre large chapeau de soleil, chargés de nos provisions de montagne avec, en plus, la bonne humeur et l'entrain qui, charmants compagnons, étaient toujours de la partie.

A cette époque (1887), un jeune et gracieux guide en jupons, répondant au doux nom bucolique d'Amaryllis, conduisait les caravanes, entreprenant l'ascension du Pic depuis Luzenac. Nous nous mettions en marche, traversions le joli bourg de Luzenac sur l'Ariège, montions aux villages de Vernaux et de Lordat. Là, nous allions visiter les ruines du château historique de Lordat, descendions sur le versant du Gêrul, passions à Axiat où nous admirions sa belle église romane. L'ascension de la base du géant commençait par des lacets caillouteux, assez raides sous l'ardeur du soleil. Il était environ quatre heures et demie et nous avions à marcher environ pendant une heure et demie. A six heures nous faisons halte à une grange nommée Sarrado, à 1180 mètres d'altitude.

Déjà un magnifique panorama se développait devant nous. Nous surplombions le ravin du Gêrul. De l'autre côté du torrent s'élevait une crête grise en pente douce, dominée par un piton. Derrière cette crête la profonde vallée de l'Ariège, immense entaille. Au-dessus de la vallée des montagnes couvertes de pâturages, des forêts s'étagent. Les vallons se dessinaient, les uns sinueux, d'autres rectilignes. De terrasse en terrasse les chaînes se montraient. On pouvait compter ces diverses lignes de gradins. Enfin par-dessus tous ces étages, toutes ces terrasses, toutes ces chaînes, se dressait dans le lointain déjà estompé de vapeurs bleues, souveraine, neigeuse, impressionnante, la haute chaîne centrale.

Le soleil lentement poursuivait sa course dans l'espace. Les derniers rayons s'éloignaient progressivement des vallées environnantes, laissant la place à l'ombre envahissante. Les crêtes seules restaient illuminées. Une paix immense commençait à s'étendre sur la nature. Par instants, un bruit vague montait jusqu'à nous des vallons assombrés. Et nous eûmes le dernier adieu du soleil. Toutes les vallées, insensiblement, étaient prises d'assaut par les ténèbres. Les chaînes plongeaient dans la nuit et disparaissaient, cependant que, seules, les hautes pointes de la chaîne centrale (la Serrère,

etc.) s'enflammaient comme de gigantesques phares et projetaient leurs lueurs suprêmes sur les chaînes subalternes.

Nous achevions en ce moment même notre repas sur le tapis de verdure prêté par la montagne. Successivement avaient défilé notre traditionnelle soupe au Liebig, le veau froid, le poulet froid, les conserves de thon, les sardines, le beurre. Nous n'avions pas là encore les truites du Lanoux.

Puis, quand le dîner fut terminé, on se rapprocha d'un feu de bruyères. Et peu d'instants après, chacun de nous sommeillait sur un lit de fougères, de bruyères et de mousses.

Au-dehors de la cabane, la nuit obscure régnait. La lune n'était point levée encore. Un perceptible murmure, caressant, rythmique, presque une prière, montait du modeste torrent voisin du Fountronne.

On dormit jusqu'à minuit. C'était l'heure de se lever et de commencer la véritable ascension. Nous étions à 1150 mètres d'altitude; la cime du pic trônait à 2350 mètres. Nous avions donc à escalader 1200 mètres de hauteur. Il fallait compter près de quatre heures pour atteindre la cime suprême. Et nous devions nous trouver à cinq heures moins un quart au sommet pour surprendre le lever du soleil.

C'est alors que nous commençâmes cette longue chevauchée de douze personnes dans la nuit. La lune ne brillait pas encore, mais la nuit devenait plus claire. Nous marchions à la clarté des étoiles. On distinguait le sentier de chèvres que nous suivions au milieu des bruyères, dont le frais parfum emplissait l'atmosphère.

Délicieux petits arbustes aux jolies fleurettes, contraste de l'infiniment petit au pied de la haute montagne.

Nous arrivâmes bientôt à la forêt de Simounces. Le sentier courait tortueux, au milieu des grands arbres. La lune se leva sereine, énorme, versant à profusion sa lumière bienfaisante sur ces champs de bruyères et sur la forêt. La fraîche haleine de la brise faisait vibrer les feuilles des hêtres et il sortait de la forêt, à la fois comme un frémissement et une plainte au contact de la caresse. Parfois, on croyait entendre le frôlement



d'une robe de soie. Était-ce une fée de cette contrée fertile en légendes qui, de sa baguette magique faite d'un rayon d'argent prêté par la lune, venait présider aux accords d'un lointain orchestre aérien, très doux, bercant le sommeil de la forêt ?

La forêt était épaisse et sombre, malgré l'éclat de la reine des nuits et nous fûmes contraints d'allumer des flambeaux pour la traverser. Chacun de nous s'éclairait. Comme le sentier tournait dans la forêt, on croyait voir par instant un immense serpent étincelant, déroulant ses anneaux aux écailles d'argent. Nous arrivâmes à une sorte de plate-forme formée par une vaste roche. Le chemin descendait à partir de ce point. Le gros de la caravane était déjà passé, et le dernier des ascensionnistes dominant ses compagnons qui continuaient leur marche dans la forêt, crut avoir le vertige en voyant subitement à ses pieds comme un second firmament d'où les constellations jetaient des étincelles.

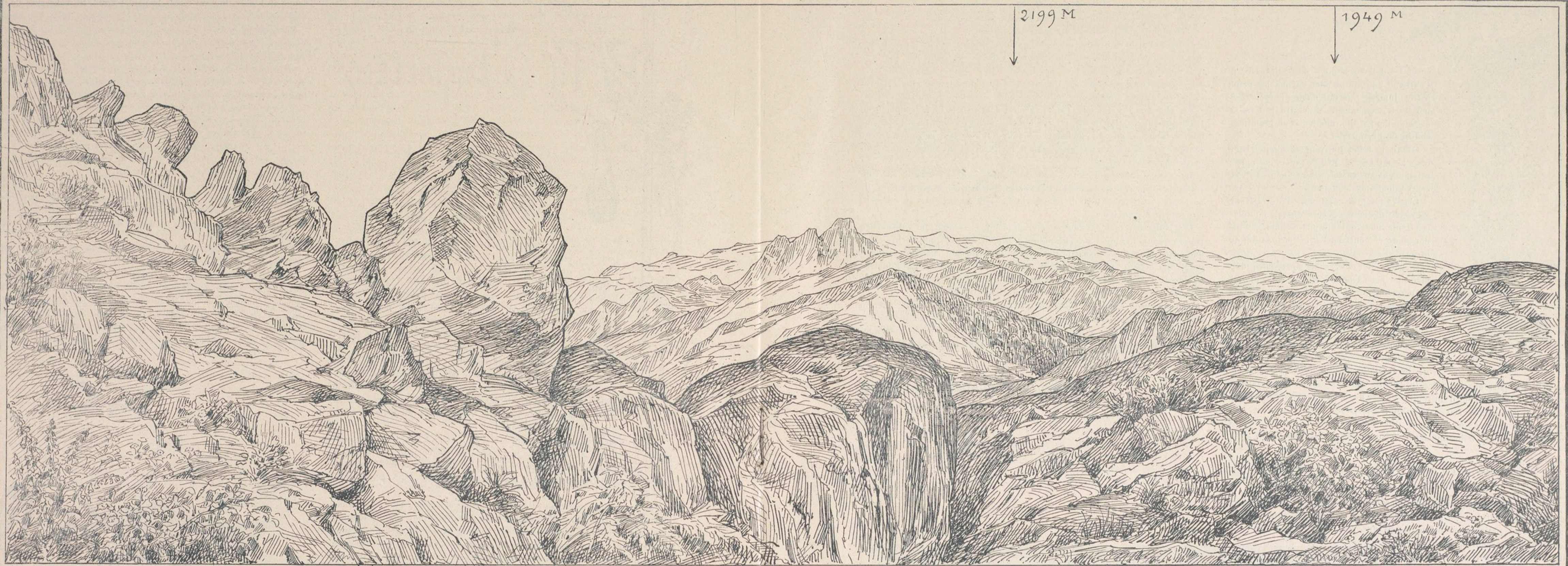
La forêt franchie, les bruyères cessèrent. Une autre région végétale s'ouvrait à nous. Nous étions au milieu des rhododendrons, idéales roses sauvages des montagnes. Nous entrions dans un paradis. La nature, surprise, montrait ses trésors. De beaux lys martagons se dressaient sur notre passage. Et sans cesse les rhododendrons aux vives couleurs se pressaient à nos pieds.

Pique des 3 Seigneurs

La Journalade

2199 M

1949 M



Ehoulis de roches granitiques sur les escarpements du pic S^t BARTHÉLÉMY. (côté NORD)
 A l'horizon, la chaîne Occidentale.

H. Depeyre. 1907.

L'aube naissait et répandait sur les ombres massives des montagnes endormies comme un voile argenté.

Les étoiles qui, auparavant, clouaient de points d'or la voûte céleste, prenaient des lueurs incertaines. Sirius étincelant adoucissait l'ardeur de ses feux.

Nous étions maintenant à l'entrée d'une jasse. Au milieu du vaste pâturage étaient couchées des vaches au poil roux, et sur elles la lune posait des taches maintenant blondes. Le grand troupeau était endormi. Nous traversâmes la jasse sans rien éveiller. C'était la jasse de Bertencac (1660 mètres).

Après la jasse, quelques genévriers apparurent, sorte de minuscules bosquets. Puis, la croupe de la montagne devint plus maigre et la pente plus rude. Des crêtes nous dominaient, verticales. Était-ce le pic? Là paraissait se terminer la terre et commencer le ciel. Nous montions, raidissant vigoureusement nos muscles. Nous marchions sur des vastes pelouses couvertes du fameux *gispet* ou *jispet* (la fétuque) : herbe très glissante et quelque peu perfide, à la pointe acérée. Cet escarpement n'était pas le pic. Un autre se dressait au-dessus de lui. Cette fois, c'était probablement le sommet. D'autant qu'il était 4 heures et, par-dessus la tête du pic, arrivaient jusqu'à nous des gerbes de lumière rose.

L'air devenait plus vif, le sol se couvrait de rosée, qui, gouttes opalines, perlaient au milieu des fétuques. Tout était jusque-là tranquille. Bientôt

des nuées blanchâtres, violemment poussées par le vent soufflant de l'autre côté du pic, passèrent au milieu de nous et nous dérobèrent un instant les clartés célestes.

Ce deuxième sommet, que nous apercevions, formidable barrière entre la nuit et les premières manifestations du jour, n'était pas encore le pic. C'était le grand contrefort du Saint-Barthélemy.

Mais quel merveilleux spectacle tout à coup nous éblouit ! Nous étions à la cime de la ligne de faite. Nous passions presque sans transition de la nappe blanche de l'aube aux séductions éblouissantes de l'aurore. Il était 4 h. 1/2. Une immense bande de pourpre et d'or occupait tout le levant. Et du centre de cet horizon en feu jaillit tout d'un coup un prodigieux éventail de faisceaux de lumières aussi vives que variées. Le rose dominait, mais le bleu intense, le rouge, le jaune, l'orangé tantôt se mariaient et formaient un mélange incompréhensible et admirable des plus riches couleurs, tantôt s'écartaient et affectaient des formes d'îles, d'archipels aux bords escarpés qu'une houle d'azur venait battre.

Et ce n'était point encore le jour. De temps à autre, un point de l'horizon prenait des teintes plus vives : le rose primitif devenait d'un rose intense. Puis apparut une bande rouge écarlate, encadrée par deux festons d'or. Maintenant, sur nos têtes, le ciel semblait semé de pétales de roses. Cet effet était produit par la conquête de l'aurore au détriment de l'aube.

La plaine nous était encore cachée par des contreforts granitiques du pic.

Et pourtant, nous la sentions là, sous nos pieds, la plaine, la terre des hommes. Car la montagne est la terre des géants. Nous la sentions là avec ses espoirs, ses misères, ses joies, ses déceptions, sa résignation. A un abîme de 1,000 mètres dormait le monde entier.

Nous nous hâtâmes de gagner la cime du célèbre pic lui-même, car l'horizon étincelait de lueurs fauves et, comme une pluie d'or fin, saupoudrait la divine coupole.

Les montagnes s'éveillaient enfin de leur léthargie. La lune achevait de disparaître derrière le Montcalm. De blancs nuages diaphanes quittaient les reines des vallées à leur taille et s'évanouissaient. Derrière nous, apparaissait au-dessus de l'immense coupure formée par l'Ariège, tout un océan de pics dont les cimes extrêmes, d'instant en instant, s'éclairaient comme au contact d'un brasier resplendissant.

Tout au fond, les ténèbres occupaient encore les vallées. Et selon leur hauteur et leur orientation les vallons étaient progressivement de tons violacés, puis bleuâtres, puis orangés, enfin d'un rose-bleu intense et d'un rose tendre ; un rose et un bleu qu'il faut avoir vu pour en imaginer l'effet saisissant.

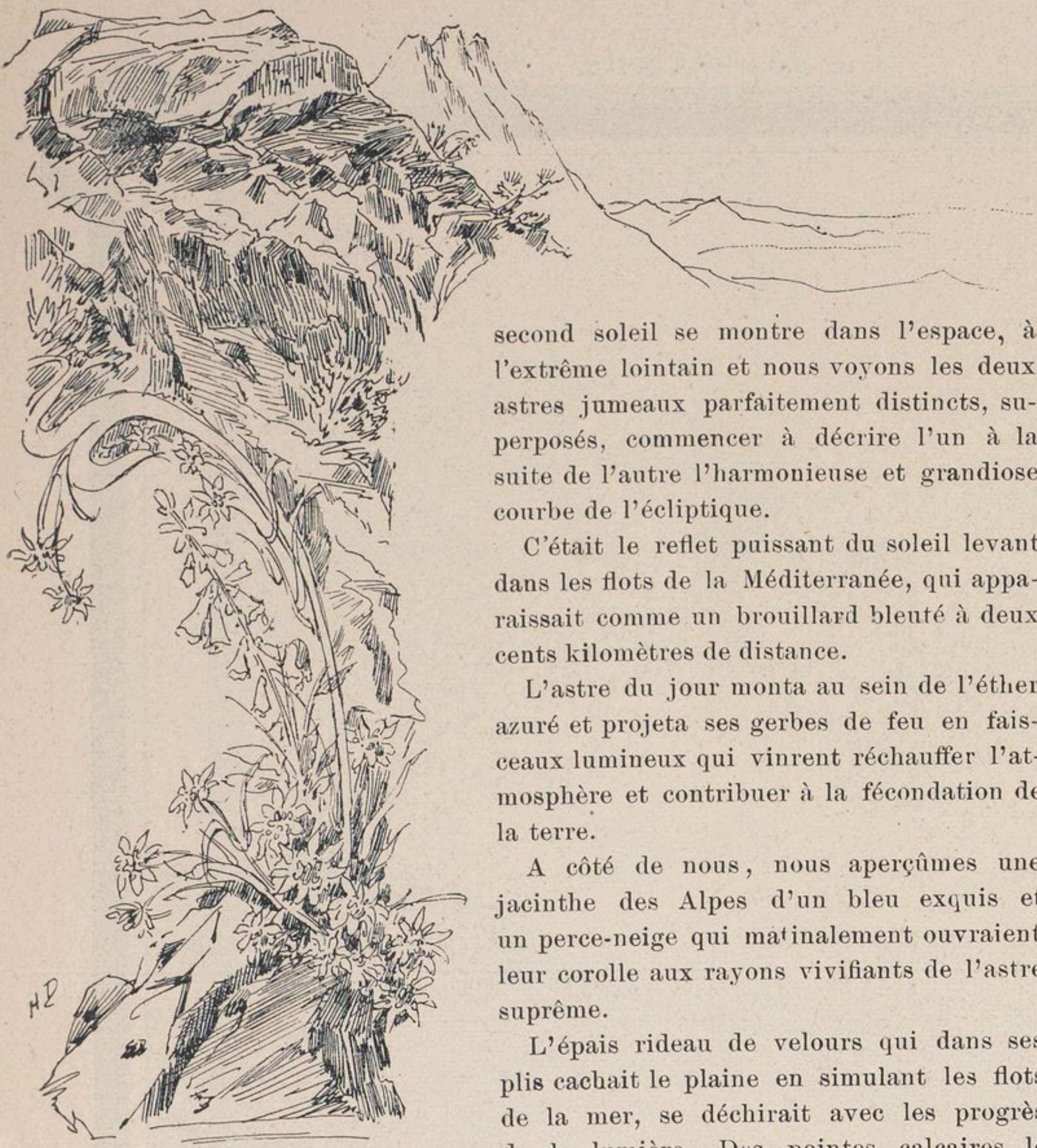
Bientôt, les pointes des plus hauts des pics étincelèrent. Nous nous retrouvâmes, en embrassant d'un vaste coup d'œil l'horizon, et nous fûmes témoins du plus grand des spectacles.

L'Orient était littéralement en feu. D'étranges flammes bigarrées s'éle-

vaient autour d'un point plus central. Une sorte de reflet s'étendit instantanément dans l'espace et sur la plaine. C'est alors que nous vîmes enfin cette vaste étendue. Mais sous quelle forme magique nous apparut-elle ? Ce n'était plus la terre. Était-ce la mer ? C'était un amoncellement infini de gigantesques vagues d'un bleu intense. Sorte d'océan dont les houles immobiles paraissaient figées. Immense tapis d'un opulent velours bleu qui semblait avoir été jeté sur les collines et les vallées afin de cacher à la plaine les splendeurs du lever du soleil.... Cette merveille inattendue nous remplit à la fois de stupéfaction et d'admiration. Vraiment nous pensions être le jouet d'une hallucination et nous étions obligés de réfléchir et de raisonner, de combattre les élans de notre imagination pour ne point céder à cette divine supercherie de la nature. Le pic se dressait, géant de quinze cents mètres, immuable dans sa sereine majesté au-dessus de ces vagues fantastiques qui n'osaient déferler à ses pieds. Sublime contemplation.

Mais un autre superbe spectacle maintenant nous était donné. La circonférence d'un disque énorme, écarlate, jaillissait brusquement de l'horizon, emportant l'Orient de couleurs d'une intensité et d'une richesse indescriptibles. Et lentement le disque montait dans le ciel, se révélant bientôt dans sa totalité. Il dépassait, en ce moment, une dernière raie de feu : ultime entrave.

Tout à coup, minute pathétique et que nous n'avons pas revue, un



second soleil se montre dans l'espace, à l'extrême lointain et nous voyons les deux astres jumeaux parfaitement distincts, superposés, commencer à décrire l'un à la suite de l'autre l'harmonieuse et grandiose courbe de l'écliptique.

C'était le reflet puissant du soleil levant dans les flots de la Méditerranée, qui apparaissait comme un brouillard bleuté à deux cents kilomètres de distance.

L'astre du jour monta au sein de l'éther azuré et projeta ses gerbes de feu en faisceaux lumineux qui vinrent réchauffer l'atmosphère et contribuer à la fécondation de la terre.

A côté de nous, nous aperçûmes une jacinthe des Alpes d'un bleu exquis et un perce-neige qui matinalement ouvraient leur corolle aux rayons vivifiants de l'astre suprême.

L'épais rideau de velours qui dans ses plis cachait le plaines en simulant les flots de la mer, se déchirait avec les progrès de la lumière. Des pointes calcaires le

trouaient de part en part. Par intervalles des lambeaux entiers étaient arrachés et découvraient d'un repli à l'autre des coins profonds de plaines où la vie s'éveillait. Des carrés de prairies, des coins de route, des tronçons de vallées, des villages, d'où quelques toits commençaient à fumer. C'est ici le cas de rappeler le si suggestif vers virgilien :

« *Summarum qui procul villarum culmina fumant.* »

Enfin sous l'influence des ardeurs du soleil, le dernier voile se soulève, et la plaine apparaît dans sa gaieté, offrant à l'œil ravi du spectateur l'émeraude de ses prairies, en même temps que ses forêts verdoyantes, ses cours d'eaux argentés, ses villages aux toits d'ardoise qui brillent au loin.

Dans l'extrême lointain, on aperçoit une tâche noirâtre avec une flèche perçant les airs à peine perceptible, c'est Toulouse. Des lignes de vapeurs blanches s'aperçoivent dans les vallées de Cazères, de Pamiers et de Castelnaudary. Ce sont les trains qui sillonnent ces régions.

Et derrière nous, l'assemblée des pics colosses. Toute la chaîne est là, dans un incommensurable panorama. A l'extrême ouest le Mont-Valier (2,839) affectant la forme d'un grand orgue de cathédrale, avec des coulées de neige entre les tuyaux. Plus près le souverain Montcalm (3,080) et sa Pique d'Estax (3,141), puis le pic de Rialp (2,903), à la pointe éloignée, la belle pyramide de Serrère (2,911), le Milménut (2,745), la Pique de Rulle (2,781), les pics de l'Albe, d'Ascobe, de Siscarou, de la Cabanette (2,841), les pics des Pessouns (2,865); puis les pics Nègre (2,812), de Lasqueille (2,852), les deux Pédrours, nord et sud, (2,831-2,828), les deux têtes jumelles du Carlitte (2,921). Enfin le Tarbézou, le Madrès. Et ce qui constitue l'extrême horizon, le vénérable Cani-

gou lui-même, montrant sa tête grise et lointaine par dessus l'épaule du Madrès.

A l'ouest, après le Mont-Valier, s'aperçoivent aussi les glaciers de la Madalsetta et du Nethou (3,404). Et à l'extrême occident apparaît le massif distinct du Pic du midi de Bigorre (2,877).

Nous ne citons évidemment que les pics les plus marquants.

L'ampleur de ce panorama est peut-être unique.

Le Saint-Barthélémy a été ascensionné par Arbanère, le Colonel Corabœuf, de Chausenque, lord Russel, Marcaillou-d'Aymeric, de Lahondès, etc.

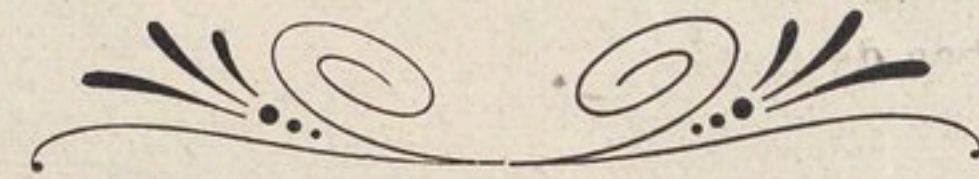
Il domine les trois étangs ou lacs du Saint-Barthélémy. Le premier lac : *Saint-Barthélémy* est situé à 2,150 mètres d'altitude. Le deuxième, le beau et sinistre *Lac du Diable*, est fertile en légendes terrifiantes (2,010). Le troisième lac, *Lac des Truites*, (1,860). De ces lacs naît le Lassel, affluent de l'Hers (à Fougax-Barrineuf), rivière que les anciens géographes prenaient pour la branche maîtresse de l'Hers. Joanne qui a corrigé cette erreur sur sa carte de l'Ariège n'a pas encore fait la rectification sur sa géographie du département de l'Ariège.

La carte d'état-major 80^e et celle du ministère de l'intérieur au 100^e n'inscrivent même pas le nom du Pic Saint-Barthélémy. A sa place, on lit en petits caractères le nom de : Chapelle de Saint-Barthélémy. Il y a donc là une erreur à corriger.

Une chapelle a bien existé à la cime du pic et, le 24 août, on y disait des messes solennelles (quel autel grandiose!) Mais il y a trois ou quatre siècles que cette chapelle a disparu. Par contre, il existe une chapelle dédiée à Saint Barthélémy au sommet de la montagne de Larnat, à 1,260 mètres au-dessus d'Aston. Les pèlerins la firent construire pour remplacer la chapelle du Pic Saint-Barthélémy, qu'ils trouvaient trop élevée.

Incomparable spectacle toutefois que celui de cette puissante théorie d'un peuple qui, processionnellement, ascensionnait le Pic le jour de la Saint-Barthélémy. Spectacle entré dans l'Histoire, déjà cotoyé par la Légende, recouvert des cendres de trois siècles. Evocation de ce qui fût. Passé mystérieux et attirant, évanoui sans retour!...

Docteur A. MARCAILLOU-D'AYMERIC.



1. Les Pyrénées ariégeoises vues du sommet du pic de Saint-Barthélémy (2,349 m.). — 2. Le massif de Tabé pris du Mont-Fourcat (2,004 m.). — 3. Suite du Panorama des Pyrénées Ariégeoises. — Sommet du pic Saint-Barthélémy et versant occidental.

CONTE DE NOËL

MANCHÉROU

— Entends, petit, Diane?... Elle aboie bien fort dans la cour... Quelque voleur, peut-être, qui profite de ce que à cette heure, tout le monde est à la messe de minuit. Va donc voir ce qu'il y a.

— Mais vous, plutôt, l'oncle Jean-Pierre ?

— Comment, moi, avec mes jambes?... Je crois, par ma foi, que tu as peur ?

— Oh ! non, l'oncle Jean-Pierre, je n'ai pas peur.

— Alors, va ! Et tu me diras en même temps où en est l'étoile du berger. Tu sais, celle qui conduisit les Mages à l'étable de Bethléem, où venait de naître l'enfant Jésus. Elle était, quand je suis venu, sur Calamès. Elle se dirigeait vers l'église ; sans doute pour écouter les vieux noëls.

Et de sa forte voix de basse, que les ans — 80 — n'avaient pu affaiblir, l'oncle Jean-Pierre lança dans la cuisine le vieux refrain :

*Anen, sans plus tarda, sans plus tarda,
Toutis per l'adoura.*

Les casseroles, accrochées au mur, en tremblèrent, et le minet blanc qui ronronnait, ses petites pattes sous les cendres, tourna vers nous sa tête, ses yeux d'or que la virgule noire traversait si finement.

A ce moment, un grognement rauque, court, pressé, comme un appel, s'éleva dans la cour. J'eus comme un sursaut de mes petites épaules. L'oncle Jean-Pierre s'en aperçut et dit :

— Vraiment, mon petit, tu trembles, tu as donc peur ce soir ?

— Oh ! non ! l'oncle Jean-Pierre. Non, je n'ai pas peur. Voyez ! Et me raidissant, je sortis de mon air le plus décidé.

C'est que l'excellent vieillard nous avait habitués, mon frère et moi à ne pas avoir peur la nuit, en nous envoyant sous un prétexte quelconque tantôt au grenier, tantôt à la cave, tantôt à la grange, tantôt au jardin. J'étais aguerri, autant que pouvait l'être un enfant de mon âge. J'avais sept ans. On allait de la cuisine, par le corridor, au balcon ; et du balcon, par un escalier de 20 marches en pierre, on descendait dans la cour, sur le côté droit de laquelle étaient la grange, le poulailler et la porcherie. Au fond de la cour, une porte ouvrait sur le jardin. Il en était ainsi de la plupart des maisons du bas de Rabat que borde le chemin de Gourbit, avant de passer la rivière, sur le pont. *Ariel-Abal* est le joli nom de ce quartier, dont les maisons, gracieusement étagées, dévalent du centre du village jusque là. Eh bien, en dépit de ma fière sortie, je venais d'être saisi par un subit tremblement.

C'est que, dans la journée, en polissant avec mes petits camarades dans le village, comme nous montions la côte du Barry, nous avions rencontré, pliée sur son bâton, la vieille *Manchérou*. Elle sortait de sa maison et s'engageait dans la rue, en tournant, avec précaution, de droite et de gauche, son maigre visage ridé, son nez pointu, ses lèvres minces, son front sous le serre-tête rétréci, ses deux courtes mèches de cheveux gris.

Devant moi, mes camarades, tout en courant, lui crièrent sous le nez :

La breïcho ! la breïcho ! Fugets toutis ! Bous ba embreïcha ! Moi, je ne sais par quelle méchante inspiration qui n'était pourtant pas dans ma nature, je donnai en passant un coup de mon petit sabot sur son bâton. Le bâton tomba de sa main, et la pauvre vieille tomba avec lui. Je m'étais enfui, tout apeuré et tout contrit ; non toutefois sans avoir entendu ces paroles :

Toi, méchant garnement, tu auras de mes nouvelles, cette nuit.

Une voisine l'avait relevée et ramenée, un peu meurtrie, dans sa maison.

Je rentrai chez moi, très ennuyé, sans rien dire de l'aventure à mes parents. Puis, ainsi qu'il arrive à cet âge, ce souvenir s'effaça de ma pensée.

D'ailleurs, la vieille était bien une socière, bien connue là-dessus de tout le village ; peu aimée par conséquent, et peu estimée. On croyait aux sorcières ; on la craignait, voilà tout.

Et elles étaient nombreuses, des vieilles et même des jeunes, ses élèves, disait-on, qui participaient à cette animadversion. Je parlerai d'elles dans un autre conte, un de ces jours. Elles sont mortes, leur pauvres âmes, au ciel soient-elles, me le pardonneront.

Manchérou, était donc leur maîtresse, leur mère, leur reine. C'est elle qui menait la ronde à *Pesse* où elles célébraient, la nuit, leur rite, leur Sabat. *Pesse* est au pied du *Mount*, le mamelon en pain de sucre, qui, au nord-ouest, domine Rabat. C'est une pelouse sous de petites roches en hémicycle d'où la vue s'étend agréablement sur toute la vallée. A côté, à droite, un peu en descendant, se trouve la *Tuto de las Incantados*. C'est une petite grotte, formée dans le rocher de la petite chaîne qui pose comme un diadème au front de Rabat, avec ces deux jolis fleurons : *Miramont* et *Calamès*.

Des bruits étranges couraient sur les scènes qui, au dire des imaginations surchauffées, se passaient là entre Satan et ces vieilles, sur un coup

de baguette, rendues belles et rajeunies ! Des scènes comme dans *Faust*, où, au *Valpurgis*, « Satan conduit le bal », Mais, je reviendrai sur ces faits dont nous rions, maintenant, sceptiques, incroyants de l'heure actuelle ; bien à tort, d'ailleurs, ainsi qu'il apparaîtra.

Manchérou passait donc pour la directrice du groupe. Elle était la plus redoutée

—o—

J'avais descendu l'escalier, un peu remis pourtant de mon saisissement, mais en pensant, je ne sais pourquoi à *Manchérou*, aux paroles par elle prononcées : *toi, méchant garnement, tu auras de mes nouvelles, cette nuit*, lesquelles, dans le patois que tout le monde parlait au village, avaient une autre énergie que ce pauvre français *Tu, méchant garnement, auras de mes nouvelles a questo neit*.

Et le frisson, de plus belle, me reprenait. Et, immobile et comme planté au bas des marches, je me disais : « Quelle idée tu as eue, au dernier moment, de ne pas vouloir suivre tes parents à la messe de minuit ! d'avoir déclaré mordicus, en enfant gâté que tu es, parce que tu es le *cagonix*, que tu préférerais garder, avec l'oncle Jean-Pierre, la bûche de Noël ? Tous tes camarades sont à ce moment dans l'église, si belle, toute éclairées de mille cierges. Ils chantent avec tout le monde tous les noëls. Tu chanterais avec eux. Ils contemplent avec les bergers, avec les mages, avec la vache, avec les moutons, avec l'âne, avec le bœuf, le petit Jésus qui sourit à la Sainte Vierge, sa mère et à son papa Joseph ! Et toi, tu es ici, à trembler en pensant à *Manchérou* ! Pourquoi, oui, pourquoi, l'as-tu fait tomber ? Elle ne te disait rien ; elle ne te faisait rien. Oui, pourquoi ? Tiens, tu es une canaille, un vaurien ! Tu ne vauds pas la corde pour te pendre. Elle a eu bien raison de t'appeler mauvais garnement.

Ces paroles me raffermirent un peu. Je m'avançai dans la cour. A ce moment, une vache, dans la grange, beugla, et ce beuglement me fit plutôt peur. Mais pourquoi cette peur ? *Manchérou* a entendu mes regrets ; elle m'a sûrement pardonné. Et puis, toutes ces étoiles ne brillent-elles pas là-haut, au ciel ? Et la lune, toute ronde, comme un chaudron, qui éclaire comme en plein jour... Oui, mais Diane qui n'aboie plus... Où es-tu donc, Diane?... Elle ne répond plus ! le silence autour de moi me glace !... J'ai peur !... Oui, j'ai peur ! Diane n'est pas dans la cour ni au jardin ; je ne vois pas de voleur ; vaut mieux rentrer. Oui, rentrons !

Mais que va dire l'oncle Jean-Pierre?... Peut-être que Diane s'est endormie dans le jardin, dans la guérite aux outils ? C'est ça, allons voir.

J'étais à la porte du jardin, j'appuyai sur le loquet, je fis deux pas, et, devant moi, tout-à-coup, apparut *Manchérou*, son bâton levé sur moi.

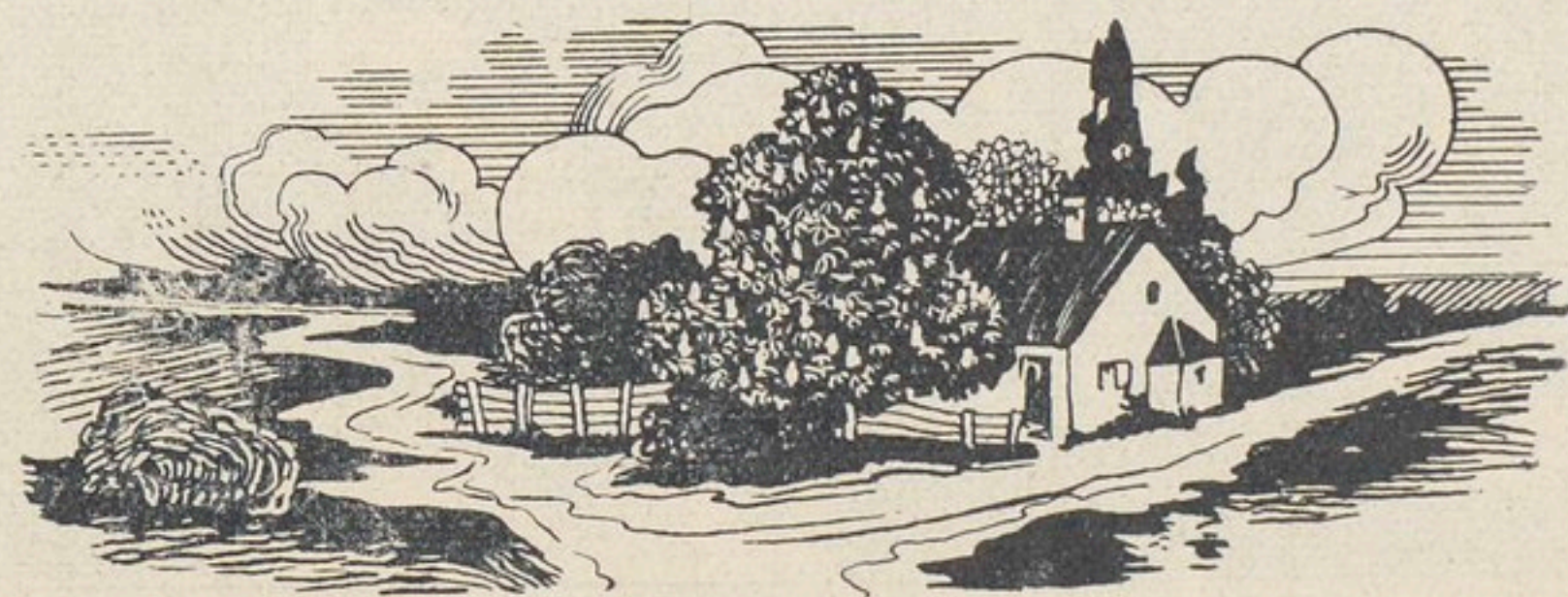
Tout ce que je me rapelle, maintenant, c'est que je poussai un cri, qui s'étrangla dans ma gorge, et que je tombai à terre, raide mort.

Je me réveillai dans les bras de ma mère, sous l'haleine de sa bouche, sous ses baisers, sous ses sanglots ! Ce dont je me souviens encore, c'est qu'on me coucha ensuite dans mon petit lit bien chaud, -- la chaise longue en vieux noyer que je possède encore, que j'ai là sous mes yeux. Et enfin, entouré de mon père de ma mère, de ma tante Pierrette, de l'oncle Jean-Pierre, de mon frère et de ma sœur, je m'endormis, comme quelqu'un, qui passait dans la rue, chantait d'une voix allègre :

*Anen, sans plus tarda,
Sans plus tarda,
Toutis per l'adoura !
Sans plus tarda,
Toutis per l'adoura !*

Rabat, 25 décembre 1912.

Toussaint NIGOUL.



A TRAVERS L'ACTUALITÉ

Conférence de la Paix, à Londres



1

1. Les délégués serbes à la Conférence de la Paix à Londres. De gauche à droite : M. Nikolitch ; lieutenant-colonel Popovitch ; M. Novakovitch ; M. Antovitch, secrétaire ; M. le général Bogovitch.

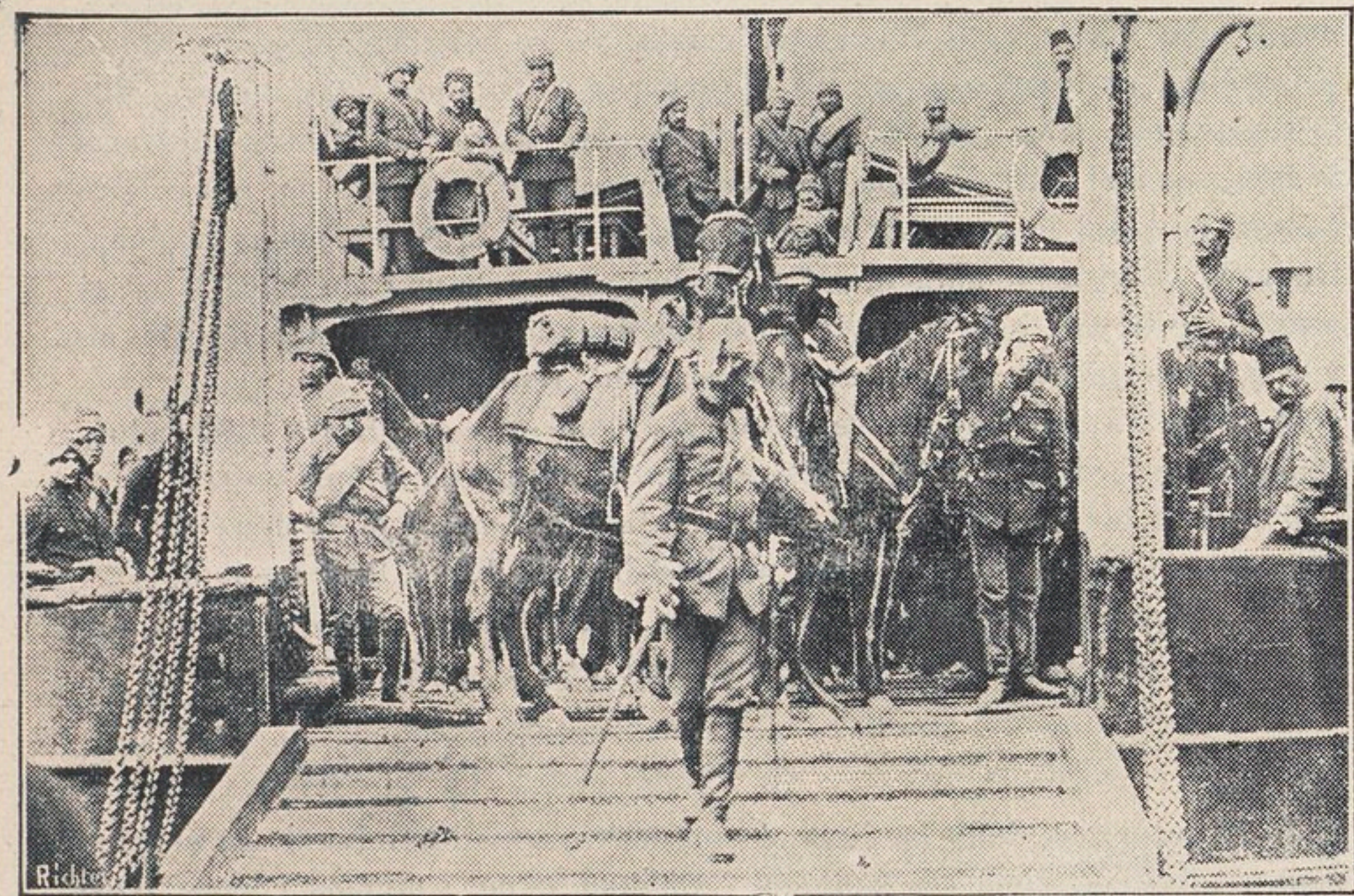
2. Les délégués monténégrins. De gauche à droite : M. Pafordek, M. Louchevitch et le comte Yovovitch.

3. L'inquiétante tournure que prennent les pourparlers de Londres est confirmée par ce qui se passe à Constantinople où les bacs-vapeurs débarquent chaque jour des renforts amenés d'Asie-Mineure.

4. Tandis que les plénipotentiaires s'occupent de la paix dans les Balkans, la Russie s'occupe de s'emparer de la Sibérie et de la Mandchourie. Notre cliché représente la principale gare de Mandchourie gardée militairement par des soldats russes, dans la crainte de brigands mongols.



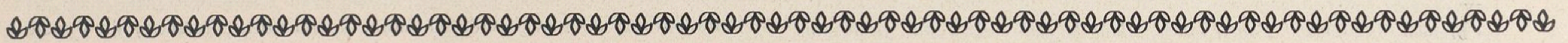
2



3



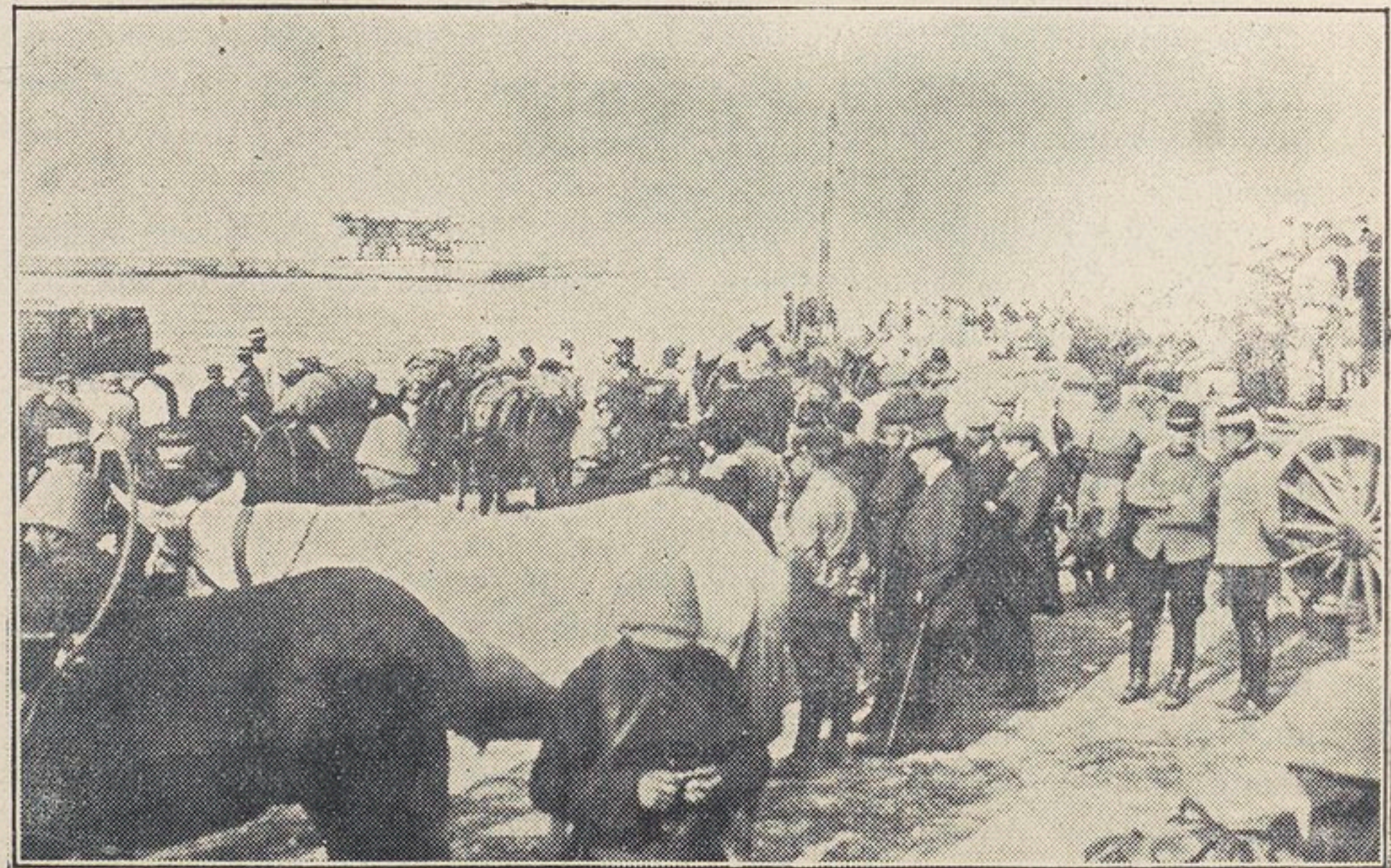
4



❁ ❁ ❁ ❁ AU MAROC ❁ ❁ ❁ ❁



Le général Brulard a quitté Mogador le 24 courant avec une colonne forte de 1,500 hommes, se dirigeant sur Der-el-Cadi, pour tenter de délivrer la colonne Massoutier. Notre cliché représente (marqué d'une croix) le général Brulard ayant à sa droite le lieutenant-colonel Godchaux, son chef d'état-major, quelques instants avant leur départ de Casablanca pour Mogador.



Embarquement à Casablanca d'une section d'artillerie de montagne partant au secours de la colonne Massoutier sous les ordres du général Brulard.

Échos Ariégeois

Mariage. — Ces jours derniers a été célébré, dans la chapelle Sainte-Anne, à Toulouse, le mariage de notre cher ami, M. Alexandre Pauly, juge d'instruction à Lavaur, fils du sympathique avocat M. Amédée Pauly, qui fut souvent bâtonnier du barreau appaméen, avec Mlle Julie Artaut, fille et belle-fille de M. Alfred Ducas, receveur des domaines en retraite. La nouvelle mariée appartient à une des familles notables, les mieux estimées du saint-gironnais. La cérémonie nuptiale où se groupait une assistance d'élite, a été présidée par M. le chanoine Delpech, archiprêtre de l'église métropolitaine Saint-Etienne, assisté du Révérend Père Raynal, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, qui, après une très éloquente allocution dans laquelle il a rappelé les belles traditions des deux familles, a donné la bénédiction matrimoniale. Au nom de leurs nombreux amis ariégeois et toulousains, nous nous associons de tout cœur aux félicitations et aux vœux offerts, à cette occasion, aux jeunes et distingués époux.

Nécrologie. — Nous apprenons avec la plus vive douleur, de la part de M. Edouard Marty, professeur au lycée et à l'école des Beaux-Arts de Nîmes, le décès prématuré de son frère, M. Paul Marty, auteur d'une savante monographie de la commune de La Bastide-de-Lordat, berceau de sa famille, et des communes voisines de Trémoulet et du Carlarret, où se révélèrent avec éclat l'esprit critique, la vaste érudition et la haute intelligence du distingué historien. Cette œuvre de premier ordre obtint une médaille d'argent, grand module, au concours Duclos, à Saint Girons, et valut à M. Paul Marty les palmes académiques. La santé du vaillant écrivain trahissait sa force d'âme et ne lui permettait pas un labeur trop assidu ; aussi ne put-il mettre à exécution son projet pourtant bien arrêté de faire mieux connaître, de concert avec la Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts, dont il était un des membres les plus autorisés, l'Ariège, sa seconde patrie, qu'il affectionnait particulièrement.

Son travail, dont nous parlons plus haut, tiré à part à un petit nombre d'exemplaires, a fait l'objet d'une brochure in-8° de 360 pages environ, enrichie de planches hors texte. Elle est actuellement entre les mains des bibliophiles et sera bientôt très recherchée autant par sa rareté que par son attrait historique.

Ancien élève de l'École des hautes Etudes commerciales, ex-professeur au lycée de Marseille, M. Paul Marty meurt à 45 ans. Ses derniers moments ont été adoucis par les soins affectueux de son frère, ancien professeur au lycée de Foix, auquel nous adressons, en cette douloureuse circonstance, l'expression de nos sincères condoléances.

— Nous avons le regret d'apprendre la mort, à l'âge de 80 ans, de Mme veuve Charles Barbe, mère de M. Edouard Barbe, l'avocat bien connu du barreau de Foix, et de M. l'abbé Barbe, curé-doyen de Tarascon. Les obsèques, présidées par M. l'abbé Pesteil, curé de Sainte-Quitterie, ont été célébrées jeudi, à Tarascon. M. le chanoine Guilhemat, curé-archiprêtre de Foix, a donné l'absoute. Après la cérémonie, le corps a été transporté à Vicdessos pour y être inhumé dans le caveau de famille. Respectueuses et bien sincères condoléances.

— A Tarascon, décès, à l'âge de 40 ans, de M. Jules Maury, facteur de ville.

Collision d'aéroplanes. — Une collision d'aéroplanes s'est produite dans l'après-midi du 21 décembre, un peu avant quatre heures, à l'aérodrome de Villacoublay. Un biplan piloté par l'aviateur Collardeau, et ayant à bord M. Jacques Delcassé, fils de M. Théophile Delcassé, député de l'Ariège. Ministre de la Marine, a été pris en écharpe par un monoplane monté par un élève pilote siamois nommé Naïti. Les deux appareils se sont abîmés sur le sol.

L'aviateur Collardeau porte des contusions multiples ; le fils de M. Delcassé a la jambe gauche fracturée à la hauteur du genou ; le pilote Naïti est dans un état sans gravité.

Le président du Conseil, les ministres et un grand nombre de personnalités du monde politique se sont rendus, dès le lendemain matin, au ministère de la marine, prendre des nouvelles de M.

Jacques Delcassé et apporter à son père leurs témoignages de sympathie.

L'enquête a établi que la collision s'est produite à 30 mètres de hauteur. L'appareil de l'officier siamois arrivait d'un aérodrome voisin, et c'est en exécutant un virage qu'il est venu se heurter au biplan, à bord duquel se trouvait M. Jacques Delcassé. Ajoutons que les collisions d'aéroplanes ne devraient jamais se produire.

Pour éviter ce genre d'accidents, des règlements très précis ont été édictés. Malheureusement, ils ne sont pas toujours observés par les aviateurs.

M. le docteur Doyen a donné sur son malade les renseignements suivants :

« L'état général est assez satisfaisant. Le pouls s'est relevé et il ne paraît pas y avoir des contusions internes. Comme blessures : une contusion violente de la face à droite, une fracture du bras droit, une fracture de la clavicule gauche, plusieurs plaies des jambes, une plaie pénétrante du genou droit, avec large ouverture de l'articulation et une lésion grave du genou gauche. De ce côté, la rotule a complètement éclaté sous l'action d'un corps contondant qui a écrasé une grande partie du condyle interne du fémur. Le malade a très bien supporté le chloroforme et il a été procédé au lavage des deux articulations, à l'ablation de toutes les esquilles osseuses de la rotule et du fémur, puis à la suture immédiate de la rotule suivie de la réunion des ligaments et des muscles blessés. »

Nous faisons des vœux sincères pour qu'aucune complication fâcheuse ne survienne et que l'intéressante victime de ce regrettable accident soit bientôt en voie de guérison aussi prochaine que possible.

Au Sénat. — Le troisième bureau du Sénat a désigné M. Reynald, sénateur de l'Ariège, pour faire partie de la commission chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation de la Convention franco-italienne ayant pour objet la détermination des zones de pêche respectivement réservées aux pêcheurs français et aux pêcheurs italiens, dans les eaux comprises entre la Corse et la Sardaigne.

Conseil général. — Le Conseil général de l'Ariège se réunira à Foix, en session extraordinaire, le vendredi 3 janvier prochain, pour statuer d'une façon définitive sur l'avant-projet de prolongement vers Saint-Lary et le col de Portet du tramway de Saint-Girons à Castillon et sur les statuts des caisses de retraites et de secours des agents de la Compagnie des chemins de fer du Sud-Ouest.

Armée. — M. Goumot, sous-officier au 59^e régiment d'infanterie, est promu sous-lieutenant de réserve et affecté au 50^e régiment.

Magistrature. — M. Richard, juge d'instruction à Saint-Girons, est nommé président du tribunal de Muret.

Enregistrement. — M. Mir, receveur de l'enregistrement à Chalabre, est nommé en la même qualité à Lavelanet, en remplacement de M. Sournia, appelé à Marmande.

Contributions indirectes. — M. Duran, commis des contributions indirectes à Vicdessos, dont l'emploi est supprimé, est nommé au même titre à Ax-les-Thermes.

— M. Goubil, commis principal au Mas-d'Azil, est nommé chef de poste à Ax (emploi créé).

— M. Canté, inspecteur des margarines à Malaunay (Seine-Inférieure), est nommé commis principal au Mas-d'Azil.

— M. Clergue, commis principal à Cerilly (Allier), est nommé chef de poste à Mirepoix (emploi créé).

Contributions directes. — M. Dupin, contrôleur de 2^e classe des contributions directes, à Pamiers, est élevé sur place à la 1^{re} classe.

Postes et Télégraphes. — M. Toulza, commis principal des postes à Morcenx-gare, est nommé receveur à Pamiers, en remplacement de M. Bertrand, retraité.

Perception. — Par arrêté du ministre des finances, M. Soubielle, instituteur public à Artigues, est nommé à la perception du Pla, canton de Quérigut, 4^e classe. Candidature exceptionnelle.

Douanes. — M. François-Félicien Mathieu,

brigadier à la direction de Lyon, est nommé lieutenant des douanes à Tarascon-Sabat.

Nos compatriotes. — Notre excellent ami, M. Louis Brunet, fils du sympathique pharmacien de Foix, vient de soutenir avec un brillant succès sa thèse de doctorat en médecine, devant la Faculté de Toulouse. Notre jeune compatriote a été reçu avec mention très bien. Nos plus cordiales et sincères félicitations au nouveau docteur et à sa famille.

— M. Eugène Lagarde, commandant du génie, contrôleur de l'armée, attaché au ministère de la guerre, est promu au grade de lieutenant-colonel. M. Lagarde n'est âgé que de 46 ans.

— Notre compatriote varillhois, M. Raymond Peyronnel, premier maître-fourrier aux équipages de la flotte, à Toulon, vient d'être inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade d'adjudant principal du cadre des officiers de maistrance de la marine.

— Dans la liste des sous-officiers promus au grade de lieutenants, parue à l'*Officiel* du 19 décembre, nous relevons avec plaisir le nom de notre ami, M. Jules Couly, de Pamiers, ex adjutant au 59^e régiment d'infanterie de ligne, qui vient d'être nommé au 130^e régiment territoriale, à Marmande (Lot-et-Garonne).

Nous adressons toutes nos meilleures félicitations à ce distingué serviteur, actuellement comptable au Transpyrénéen, à l'entreprise Lambert.

Conseil départemental. — Dans sa dernière séance le Conseil départemental s'est occupé des affaires suivantes :

Le Conseil est d'avis que la directrice de l'Institution Sainte-Geneviève, école privée, à Foix, pourra recevoir au minimum 23 élèves internes.

Approuve le projet d'acquisition et d'aménagement d'une maison privée à Bélesta, en vue d'installer les services scolaires.

Décide, sous réserve de l'approbation ministérielle, la création d'un cours complémentaire à l'école primaire de Pamiers (Capelles), et la création d'une deuxième classe à l'école mixte de l'Hospitalet.

Approuve les projets de construction d'une maison d'école à Taurignan-Castet (la Morère), et au Port Arac.

Enseignement primaire supérieur. — Mlle Carmouze, professeur de sixième classe à l'école supérieure de Saint-Girons, est nommée professeur même classe (ordre des sciences) à l'école supérieure d'Albi, en remplacement de Mlle Baylac, en congé.

— Mlle Naudy, institutrice adjointe à l'école primaire supérieure de Brignoles, est déléguée jusqu'au 30 septembre 1913 dans les mêmes fonctions (lettres et espagnol), à l'école supérieure de Saint-Girons, en remplacement de Mlle Carmouze, qui reçoit une autre destination.

Centimes départementaux. — Le département de l'Ariège est autorisé, conformément à la délibération du Conseil général en date du 3 octobre 1912, à s'imposer, pendant l'année 1913, à titre de centimes pour insuffisance de revenus ordinaires, 12 centimes 40 centièmes additionnels au principal des quatre contributions directes, pour en affecter le produit au paiement de dépenses annuelles et permanentes.

Cette imposition sera recouvrée indépendamment des centimes ordinaires et notamment des centimes pour insuffisance de revenus ordinaires dont le maximum est fixé, chaque année, par la loi des finances, en vertu des lois des 10 août 1871 et 30 juin 1907.

Routes nationales. — Par arrêté préfectoral, M. Germain Carretier, est nommé, à défaut de candidat militaire, cantonnier des routes nationales du département.

Les Vétérans de Sainte-Croix. — La remise de la médaille de 1870-71, aux vétérans de Sainte-Croix, a eu lieu le dimanche 15 décembre. Le capitaine Heuillet, président de la section, ainsi que M. Pérès, conseiller général, ont pris la parole. La cérémonie s'est terminée par un banquet de 80 couverts, à l'hôtel Berdou.

La R. P. scolaire. — Dans une des premières séances qui ont suivi les élections du mois de mai, le Conseil municipal de Larroque-d'Olmes, à

l'unanimité des suffrages, une voix seule exceptée, a voté le principe de la répartition proportionnelle scolaire.

Classement des remparts de Saint-Lizier. — Les longues et persévérantes démarches de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts et de la Société des études du Couserans ont été couronnées de succès. Un arrêté de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts en date du 11 décembre vient enfin de classer parmi les monuments historiques les admirables remparts gallo-romains de Saint-Lizier, qui seront ainsi soustraits à toute cause possible de destruction.

Chambre de commerce de l'Ariège. — MM. Labie, Rives et Samiac ont été réélus membres de la Chambre de commerce (1^{re} catégorie). Dans la 2^e catégorie, MM. Commenge et Pic sont en ballottage, le nombre des votants n'ayant pas atteint le chiffre du quart des électeurs inscrits. Leur élection au second tour ne fait pas de doute.

Autonome des instituteurs. — Le conseil d'administration de l'Autonome des instituteurs de l'Ariège s'est réuni à l'école des garçons de Saint-Girons, pour procéder à l'examen des comptes de 1912 et au renouvellement du bureau.

Il a eu la satisfaction de constater que l'Association suit une marche ascendante ininterrompue. Il est heureux de faire connaître aux camarades autonomistes que le gain pour 1913 se chiffre à l'heure actuelle par plus de trente adhésions nouvelles et cela indépendamment de trois cantons de l'arrondissement de Foix pour lesquels le trésorier central n'a pas encore reçu les cotisations ni les listes des adhérents.

Les ressources particulières de l'Association, celles de l'Union des autonomes et le fonds de garantie de l'U. S. U. qui assure les adhérents, sans supplément de cotisation, contre les risques de la responsabilité civile, permettent de faire face à toutes les éventualités et d'envisager l'avenir avec la plus entière confiance.

Ce résultat a pu être obtenu en quelques années, grâce à une administration sévère dans laquelle les frais sont presque nuls.

Le bureau saisit cette occasion pour remercier les trésoriers cantonaux de la collaboration précieuse autant que désintéressée qu'ils ont bien voulu apporter à l'œuvre commune. Grâce à leur dévouement, sa tâche s'en est trouvée facilitée.

A la fin de la séance, le bureau sortant a été réélu. — *Le président, Ed. Rougale.*

Embellissements projetés à Castillon-sur-Couserans. — Le conseil municipal de Castillon s'occupe actuellement d'un projet qui embellirait la ville par l'édification de trois monuments et le percement d'une rue.

Dans sa dernière séance, il en a préparé l'exécution en votant l'achat, dans de bonnes conditions, d'une vieille maison dont la démolition permettrait, tout en agrandissant la place publique, l'établissement d'une halle pour le marché aux fruits et primeurs.

Les autres articles essentiels du projet comporteraient la création d'une maison d'école de filles et d'un marché couvert pour les forains. Ces deux derniers édifices seraient situés dans le bas de la ville, entre les immeubles Berdal et Roques, et deviendraient le point initial d'une nouvelle artère dont le tracé se prolongerait dans la direction de la prairie des Vignes. Tout ceci nécessiterait un fort emprunt.

Il serait également question d'un alignement en recul, dans le quartier neuf, mais cet alignement ne pourrait être que partiel, la plupart des habitations qu'il frapperait étant de construction récente.

La monnaie de nickel. — M. Adrien Veber a déposé son rapport sur le projet de loi portant retrait des monnaies de billon et leur remplacement par des monnaies de nickel perforées.

Au nom de la commission du budget, M. Veber propose non seulement le retrait des pièces de



La reddition de Mytilène. — Vue d'une des principales artères de Mytilène, la mairie et les quais. (Ville prise par les Grecs.)



bronze, mais aussi des pièces en nickel de 25 centimes actuellement en usage. Il serait créé trois types de monnaie de nickel ; toutes les pièces devront être perforées, au centre, d'un trou rond.

1. Pièces de 25 centimes : 245 millimètres de diamètre, ayant un trou de 5 millimètres 5, pesant 5 grammes.

2. Pièces de 10 centimes : 21 millimètres de diamètre, ayant un trou de 5 millimètres, pesant 4 grammes.

3. Pièces de 5 centimes : 19 millimètres de diamètre, ayant un trou de 4 millimètres et pesant 3 grammes.

Les types de la nouvelle monnaie seront mis au concours.

L'émission totale ne pourra dépasser le montant cumulé des contingents fixés par la loi du 24 décembre 1910 pour les pièces en bronze, et par la loi du 31 mars 1903 pour les pièces de cinq sous. Le bénéfice que donnera l'opération sera naturellement versé au Trésor.

Police municipale. — Trois nouveaux agents de police viennent d'être nommés à Pamiers, et le garde-champêtre Rivière a reçu les galons de brigadier, en récompense de ses services et de son dévouement.

Le procès de la société la Fusion du Gaz contre la ville de Pamiers. — Enfin, cet interminable procès vient de se clore par un arrêt du Conseil d'Etat. On connaît l'affaire. Par arrêté du 21 janvier 1902, le Conseil de préfecture de l'Ariège condamnait la ville de Pamiers à payer à la Société la Fusion du Gaz une indemnité, à raison du dommage à elle causé, par l'autorisation donnée à M. Prost et à la Société ariégeoise d'électricité d'établir un réseau aérien de conducteurs d'électricité pour la distribution de l'éclairage aux particuliers.

Par ailleurs, la Société ariégeoise d'électricité s'était pourvue devant le Conseil d'Etat contre un arrêté en date du 21 décembre 1908, du Conseil de préfecture de l'Ariège, se déclarant compétent pour connaître de l'action en garantie dirigée par la ville de Pamiers contre la Société, à raison des condamnations qui pourraient être encourues par la ville à l'égard de la Société la Fusion du Gaz, et décidant que la Société requérante était tenue de garantir la ville.

Le Conseil d'Etat vient de régler ainsi le différend :

La ville de Pamiers paiera à la Société la Fusion du Gaz la somme de 126.500 francs pour le dommage subi jusqu'au 31 décembre 1911, 15.000 francs par an pour le dommage qui sera subi à partir de cette date jusqu'à ce que le préjudice ait pris fin.

La Société ariégeoise d'électricité remboursera à la ville de Pamiers les sommes dont celle-ci est déclarée débitrice vis-à-vis de la Société la Fusion du Gaz.

La ville de Pamiers supportera les dépens de l'instance, y compris les frais d'expertise, liquidés et taxés à 9.691 francs.

La Société ariégeoise d'électricité supportera les frais de son instance.

Ecrasé par une charrette.

— Le nommé Guillaume Cau, roulier, originaire de Fougax, au service de M. Louis Raynaud, négociant à Chalabre, conduisait une charrette chargée de fourrage dans une rue de cette localité lorsque, devant la poste, voulant faire reprendre à ses chevaux le milieu de la chaussée, il glissa et tomba sous l'attelage. L'énorme chargement lui passa sur le corps, et l'infortuné domestique fut relevé littéralement broyé et transporté au domicile de son patron. Un docteur fut appelé en toute hâte ; mais tous les soins étaient inutiles. Le malheureux Cau expira quelques moments après.

Contremaître électrocuté. —

M. Paul Fauré, originaire de Verniolle, chef électricien aux mines métallurgiques de Pamiers, a été victime, jeudi soir 19 décembre, d'un épouvantable accident qui a

mis toute la cité appaméenne en émoi. Appelé d'urgence aux usines vers 10 heures du soir, pour effectuer une réparation à un appareil qui ne fonctionnait pas normalement, M. Fauré, la réparation faite, toucha par mégarde un appareil voisin dont le courant à haute tension n'avait pas été interrompu. Il s'affaissa aussitôt, littéralement électrocuté ; les ouvriers témoins de l'accident, coururent chercher le docteur Rumeau qui prodigua ses soins à la victime et lui pratiqua longtemps la respiration artificielle. Tout fut inutile, il n'y avait plus qu'à constater le décès.

Vers une heure du matin, M. le commissaire de police vint faire les constatations d'usage, après quoi on transporta le défunt à son domicile.

Paul Fauré, qui n'était âgé que de 37 ans, laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

Il était fort aimé de ses chefs, de ses camarades et de tous les ouvriers.

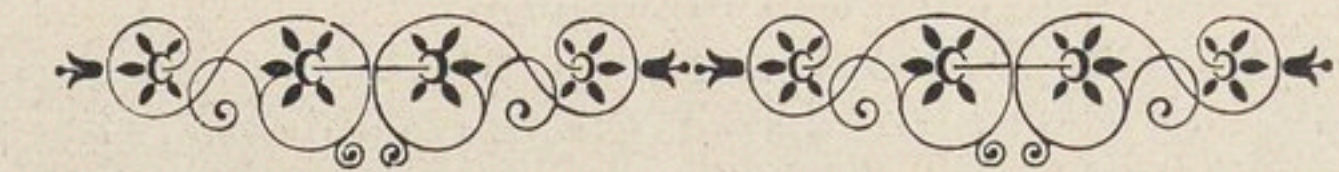
Ses obsèques ont eu lieu à Verniolle.

Accident du travail. — Le sieur Bonaventure Bosc, âgé de 36 ans, marié, père d'un jeune enfant, sujet espagnol, a été victime d'un accident du travail au chantier de Lareng, entreprise Lambert, au transpyrénéen, au lieu dit Astrosses.

Quatre mines ayant explosé, Bosc fut renversé et complètement recouvert de débris et de blocs de pierre. Ses camarades ne le voyant pas, se mirent à sa recherche et le découvrirent dans cette fâcheuse position, affreusement blessé à la jambe droite et à la figure. Avec d'infinies précautions, ils le firent transporter à l'hospice d'Ax-les-Thermes, où il reçut les premiers soins.

Son état est grave, sans cependant inspirer de craintes sérieuses.

— Le nommé Joseph Rieu, originaire de Sente-nac-d'Oust, âgé de 40 ans, marié, sans enfant, ouvrier du transpyrénéen, entreprise Bartissol, rentrant chez lui après son travail, glissa sur la glace et tomba si malheureusement qu'il se foula la jambe gauche et se fractura la cheville. Ce n'est que quelques jours après qu'il fut transporté à Ax-les-Thermes pour y recevoir les soins que nécessitait son état.



Petite correspondance. — *L'Ariège Pittoresque* ayant pour règle invariable, comme tous les journaux, de n'insérer que des articles dont les auteurs soient connus de la Rédaction, nous prions notre charmante collaboratrice anonyme *Myosotis ariégeoise* de vouloir bien nous excuser si nous n'avons pas publié son article : *Nouvelle année !* Qu'elle daigne nous révéler son nom au sujet duquel nous lui donnons l'assurance de la plus parfaite discrétion, et nous nous ferons un plaisir de réserver une généreuse hospitalité à ses communications.

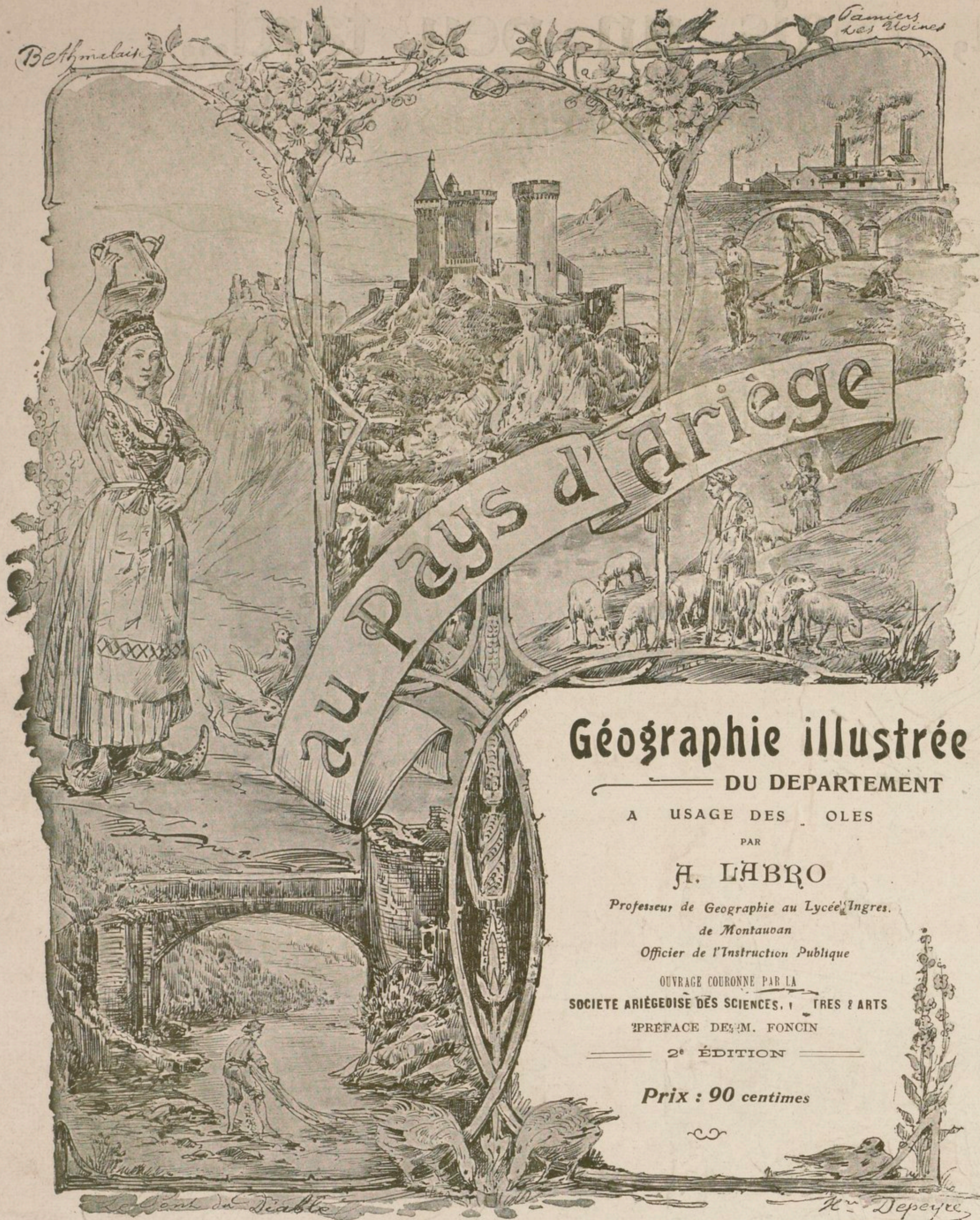
Le Gérant : J.-B. SUBRA.

Foix, imp. Pomiès, FRA et Cie, successeurs.

Jura, mais un peu tard...

(Histoire sans Paroles)





Géographie illustrée

DU DEPARTEMENT

A USAGE DES ÉCOLES

PAR

H. LABRO

Professeur de Géographie au Lycée d'Ingres,
de Montauban

Officier de l'Instruction Publique

OUVRAGE COURONNÉ PAR LA
SOCIÉTÉ ARIÉGOISE DES SCIENCES, LETTRES & ARTS

PRÉFACE DE M. FONCIN

2^e ÉDITION

Prix : 90 centimes

Nous prévenons nos lecteurs que la 1^{re} édition de cet ouvrage étant épuisée, la 2^e édition sera mise sous presse prochainement, et la vente recommencera.

Scierie Mécanique

D. LESTEL

BOIS DE CONSTRUCTION
Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier

PAMIEERS AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions
avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.

Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin.

REPRÉSENTATION COMMERCIALE

Cyprien TOULZA

CASTILLON-EN-DOUSERANS (Ariège)

VINS SUPERIEURS

PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,
Dépôt de Bières et Limonades de Marque
PRIX SPÉCIAUX A NOS CLIENTS

L'ANÉMIE est sûrement
guérie par le
VIN et les CA-
CHETS du Docteur SKRIP.

Envoi franco en gare contre mandat
de 5 fr. 60 adressé à la

PHARMACIE MODERNE
PAMIEERS

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE FOIX

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Forts
AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE
DE LETTRES DE CRÉDIT

ESCOMPTE & RECOUVREMENTS

ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION

SAPIN, CHÈNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

J.-B. ROUZAUD

BÉLESTA

Librairie — Papeterie — Imprimerie

F. DAUPHIN

9, rue Delcassé — Annexe rue du Pont

FOIX

LIBRAIRIE GÉNÉRALE — ARTICLES DE BUREAUX
PAPETERIE CLASSIQUE

FOURNITURES POUR LE DESSIN

POCHETTES DE COMPAS

Copies de Lettres — Presses à Copier

REGISTRES DE TOUTS FORMATS

MACHINES À ÉCRIRE ET FOURNITURES

Encres de toutes Marques

PAROISSIENS — MISSELS — MAROQUINERIE

ARTICLES POUR CADEAUX

Stylographes et porte-plumes réservoirs

APPAREILS ET FOURNITURES

PHOTOGRAPHIQUES

CARTES POSTALES — PANORAMAS

ALBUMS — VUES DU PAYS

Correspondance des Messageries de Journaux

Hachette et de la Région

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Abonnements gratuits à tous les Journaux

Au Trésor du Ménage

FOIX

A. ROUSSET

VINS EN GROS

HUILES & SAVONS

— DÉFIE TOUTE CONCURRENCE —

Le Retour d'âge

passé sans inconvénient si on fait usage du
Mélange Ferrand's (Extrait de Virginie) « combine »
avec le **Thé Ferrand's** (Tisane de Virginie).

Ce traitement ne constipe pas et ne contient
pas d'alcool ni de principes irritants. Il active
la circulation du sang et le purifie.

Envoi franco contre mandat de 4 fr. 50
adressé à la PHARMACIE MODERNE, PAMIEERS.

Spécialité de Lainages des Pyrénées

Maison ARASSE

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles
Corsets des meilleures marques
Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

LE BAIN VARECH

Direction et Administration :

67-69 — rue Saint-Jean — 67-69

CAEN

Téléphone 4-40

La Mer chez soi

L'efficacité des bains de mer et de varech, pour les enfants, ont attiré l'attention du monde savant sur la possibilité, surtout pour les nouveaux-nés, d'avoir la mer chez soi.

Cela était tentant ; aussi, une pléiade de botanistes et de chimistes se sont-ils associés en un commun effort pour résoudre ce problème ; le résultat de leurs efforts est, il fallait s'y attendre, des plus merveilleux : ils sont arrivés à dessécher, par de nouveaux procédés, les espèces de varech les plus riches en iode ; aucun des sels contenus dans le varech n'est évaporé, et il suffit de plonger le " Bain Varech " dans l'eau bouillante pour que tous les principes se développent et que l'odeur marine se dégage, donnant l'illusion d'avoir la mer chez soi. Les émanations d'iode et d'iodure de sodium, combinées aux chlorures et monosulfures de sodium et de potassium que contient le varech, en font le seul bain fortifiant indispensable à tous les nouveaux-nés.

Nous avons à ce jour plus de 800 pharmaciens en France qui vendent notre Bain Varech, mais pour vous éviter des démarches, la Direction du Bain Varech se met à votre entière disposition pour vous envoyer franco, par postal domicile, une boîte de dix Bains Varech (ce qui représente 20 bains pour un enfant) pour la somme de 12 francs.

Au cas où vous n'aimez pas de baignoire, nous avons traité un très gros marché avec une des premières fabriques de baignoires, ce qui fait que nous pouvons vous livrer franco, à domicile, une jolie baignoire d'enfant, en zinc premier choix, pour la somme de 10 francs.

Adressez un mandat de 12 francs sans la baignoire ou 22 francs avec la baignoire au directeur du Bain Varech, 67-69, rue Saint-Jean, Caen.